



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Lit.

511

m

1697, 9

1697,9
M. C. C. C. C.
Mercurio
1697,9

1697,9

1697,9

<36700387520010

<36700387520010

Bayer. Staatebibliothek



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR

LE DAUPHIN.

SEPTEMBRE 1697.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque mois, & on le
vendra trente sols relié en Veau, &
vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,
Chez **G. DE LUYNES**, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la grande
Salle, à l'Envie.
Et **MICHEL BRUNET**, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

M. DC. XCVII.

Avec Privilège du Roy.

E Bayerische
Staatsbibliothek
München. Google



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

A V I S.

prête seulement ceux qui les envoient,
& sur tout ceux qui n'écrivent que
pour faire employer leurs noms dans
l'article des Enigmes, d'affranchir
leurs Lettres de port, s'ils veulent
qu'on fasse ce qu'ils demandent.
C'est fort peu de chose pour chaque
particulier, & le tout ensemble est
beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite pre-
sentement le Mercure, a rétabli les
choses de maniere qu'il est toujours
imprimé au commencement de cha-
que mois. Il avertit qu'à l'égard des
Envois qui se font à la Campagne,
il fera partir les paquets de ceux qui
le chargeront de les envoyer avant
que l'on commence à vendre icy le
Mercure. Comme ces paquets seront
plusieurs jours en chemin, Paris ne
laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

long-temps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées; mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre sitost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura bien d'estre content.



MERCURE

GALANT

SEPTEMBRE 1697.

IL y a long-temps qu'il ne se fait plus de Discours publics, où l'on ne fasse entrer l'Eloge du Roy : mais si toutes sortes de sujets fournissent l'occasion de parler de ce Monarque, elle ne

A iij

8 **MERCURE**

s'offre jamais plus naturellement que lors qu'on doit prononcer le Panegyrique de S. Louis. Ainsi, l'on ne doit pas s'étonner si M^r l'Abbé de Beaujeu, dont l'éloquence répond à la profonde érudition, s'est distingué sur cette matiere dans celuy qu'il fit de ce grand Saint le 25. du mois passé, à la priere de M^{rs} de l'Academie Françoise, qui en sollemnisoient la Fête, à leur ordinaire dans, la Chapelle du Louvre. La Messe y fut d'abord celebrée par M^r le Mercier, ancien Curé de S. Ger-

GALANT. 9

main l'Auxerrois, & pendant ce temps, un fort grand Chœur de Musique chanta le Pſeume, *Deus noster refugium & virtus*, qui fut écouté avec une entière fatisfaction de l'Assemblée. Ensuite, M^r l'Abbé de Beaujeu monta en Chaire, & prit pour son texte, *Neque altitudo, neque profundum nos poterit separare à charitate*. Ces paroles luy donnerent lieu de diviser son discours en deux parties. Il fit voir dans la première que la haute élévation où la naissance avoit placé S.

10 MERCURE

Loüis , ne l'avoit point empêché de pratiquer les plus étroites maximes des Saints. & dans la seconde, que le malheureux état ou l'avoient réduit les disgraces qui luy arri- verent dans la Terre Sainte, n'avoit pû affoiblir en luy le caractère de grandeur & de majesté, que luy donnoit sa Couronne. Vous jugez bien que toutes les actions de S. Louis ayant un fort grand rapport à celles du Roy, un si habile Orateur ne manqua pas de les mettre dans leur jour par des traits vifs & sensibles.

GALANT. II

Il parla avec force de cette bonté de Pere qui porte depuis si long-temps Sa Majesté, à sacrifier son propre repos pour procurer celui de ses Peuples, sans se rebuter des longs refus que ses Ennemis ont fait de la paix, & qui n'ont servi qu'à luy acquérir de nouveaux triomphes par des Conquestes, qui ajouteroient un éclat nouveau à sa gloire, si elle en pouvoit encore recevoir. Avec combien de délicatesse peignit-il les avantages que reçoit la France de la prise de Barcelone, & de

12 MERCURE

L'expédition de Cartagene, sans avoir mêlé dans son discours le nom de ces Places ? Tout le monde en témoigna une satisfaction extraordinaire, & ceux dont son Auditoire avoit esté composé, ayant fait place aux Religieux Carmes du grand Convent, ils vinrent en procession dans cette même Chapelle, ainsi qu'ils font tous les ans, accompagnez de M^r Bosc, Prevost des marchands, des Echevins, & autres Officiers de Ville. La Messe de Saint Roch y fut chantée solennellement ;

GALANT. 13

pour demander à Dieu par l'intercession de ce Saint, selon le vœu qui en a esté fait par la Ville, la conservation de la santé du Roy, & de toute la Famille Royale. S. A. monsieur le Duc du Maine y rendit les Pains benits avec beaucoup de magnificence au son des Tambours, des Tymbales, des Trompettes & des Hautbois, & l'on distribua par son ordre une grande somme d'argent à tous les Pauvres qui s'y rencontrerent.

L'après dînée, l'Academie

14 MERCURE

Françoise s'étant assemblée extraordinairement, on leur les pièces de Prose & de Vers, qui avoient remporté les prix au jugement de la Compagnie. Le premier fut donné à M^r l'Abbé Mongin, Bachelier en Theologie, & celui de Poësie à Mademoiselle Bernard, qui l'avoit déjà remporté deux fois. Cette séance finit par la lecture d'un Sonnet de M^r Boyer, qui fut extrêmement applaudy. Je vous l'envoie.

GALANT. 15

SUR LA PRISE DE BARCELONE.

SUR le hardy projet d'un
Siegé si vanté,
Une jalouse erreur en vain s'est
répandue,
Fiers Ennemis, voyez vôtre te-
merité
Par un succès heureux pleinement
confondue.

S
Le nombre & la valeur ont long-
temps résisté ;
Nulle Place, jamais ne fut mieux
défendue,

16 MERCURE

VENDOSME a convaincu
votre incredulité,

Faux Prophètes, enfin la Place
s'est rendue.

¶
Du Monarque François respec-
tez l'Ascendant.

Des regles & de l'art son sort in-
dépendant

Force tous les Remparts, rompt
toute les Barrières.

¶
Vous qui jugez si mal de ses faits
inoüis,

Ne mesurez jamais sur vos cour-
tes Lumieres.

Jusques où peut aller le destin de
LOUIS.

GALANT. 17

Le même jour 25. d'Aoust, M^r l'Abbé de la Chastre prononça le Panegyrique de St. Louis à St. Cir, en presence de Madame la Princesse de Savoie. Il traita ce sujet avec dignité, & toucha avec une sagesse inimitable les endroits les plus délicats de la vie de ce grand Roy. Il finit son Sermon par un compliment à la Princesse, qui fut d'autant plus applaudi de toute l'Assemblée, qu'il n'y avoit aucune expression qui ne sentist l'Orateur Chrétien, & qui ne fust pesée à la balance du

Septembre 1697. B.

18 **MERCURE**

Sanctuaire. Quand cet Abbé ne seroit pas aussi connu qu'il l'est par son nom, il le seroit par son mérite personnel. La beauté de son esprit, & son application à tous ses devoirs, l'ont fait paroître dans toutes les occasions avec éclat. Quoique sa charge d'Aumônier du Roy, & les Conférences régulières qu'il fait avec tant de succès, ne lui permettent pas de se donner tout entier au ministère de la parole, il y a tant d'élevation dans ses Sermons, que les plus consummez auroient de la peine à aller plus loin.

M^r l'Abbé de Teller de Bellefons, ancien Benedictin de l'ordre de Cluni, Docteur & Professeur en Theologie, Chevalier du Saint Office, & Prieur de Cassicour lez Mantua, prononça aussi le même jour le Panegyrique de Saint Louis, dans la Chapelle du Chateau de Saint Germain en Laye, en presence de leurs majestez Britanniques, qui estoient accompagnées de M^r le Nonce, de M^r l'Ambassadeur de Venise, & de M^r l'Envoyé de Modene. Il prit pour son texte ces paroles du Pseaume.

20 MERCURE

me 144. *Gloriam regni tui dicent*, & poursuivit de la sorte.

SIRE,

Qui a jamais mieux mérité un si bel éloge, qu'un Roy qui a fait régner J. C. dans tous ses Etats, que tous les Empires Chrétiens doivent honorer comme le modèle des véritables Souverains, que l'Enfer a redouté comme le plus grand ennemi de l'impieeté; que le Ciel & l'Eglise ont reconnu pour le protecteur des Saints; qui auroit plus estimé la Couronne du Mar-

GALANT.

21

tire que celle de la France, ou pour mieux dire de tout l'Univers; dont la sagesse, la magnificence, & le zèle ont mérité de plus grands éloges que n'en a reçu le sage, le magnifique, & le zélé Salomon? Ouy, Sire, toutes ces grandes qualitez, qui n'en ont fait qu'une de la vertu & du mérite de Saint Louis, le plus illustre de vos Ayeux, lui pourront faire dire à jamais avec ces paroles de l'Écriture, Prince, qui avez été infiniment plus grand par la sainteté de vos actions, que par l'étendue de votre empire, le monde, l'Etat, & la Religion; publieront dans tous les

22 **MERCURE**

siècles , qu'il ne fut jamais une gloire mieux établie que celle que vous vous êtes acquise sur le Thrône de la France. Celle qui est due à **VOTRE MAJESTÉ** , Sire , étant au dessus de toutes expressions , on ne peut que vous admirer sans pouvoir jamais faire un éloge qui soit digne de vous , si ce n'est en disant que votre piété , & votre mérite l'emportent sur votre naissance , que le cœur de Votre Majesté est plein de tous les plus hauts sentimens que doit avoir un parfait Chrétien , un Prince sans deffauts , & un Heros tres accompli , puis que Votre

GALANT. 23

Majesté ne fait rien que ce que doit faire le petit fils d'un Roy & d'un Saint, capable d'épuiser toutes les loüanges des plus grands Orateurs, & dans lequel J. C. a toujours régné avec tant d'empire, qu'il avoit répandu en luy cette abondance de benedictions spirituelles, dont Dieu versa la plénitude dans le sein d'une Vierge, après qu'un Ange luy eut dit. Ave Maria, &c.

Aprés avoir dit dans son Exorde, que la gloire d'un Prince étoit parfaitement établie, lors que la plus severe Critique ne trouvoit rien à

24 MERCURE

eenfurer dás ses mœurs ni dans sa conduite, lorsqu'il donnoit lieu à ses Sujets de joindre toute la tendresse qu'on doit à un Pere, à la soumission & à la fidélité qui sont dûes à un Souverain; lors que l'Eglise édiflée par les vertus, se trouvoit soutenue par sa protection, & que par un grand zele pour la gloire de son Epoux, elle le voyoit travailler à luy acquérir de nouveaux Sujets, il divisa son discours en trois parties, & fit voir dans la premiere, que l'Eglise n'avoit pû regarder S. Louis sans s'étonner de voir un jeune Souverain

rain

GALANT. 25

rain vertueux dans les Jaffaires du Cabinet, devot par milesimpies à la guerre, Penitent dans la vie molle & volupteuse de la Cour; dans la seconde, que l'Etat avoit aimé Saint Louis avec tendresse, puis que tous ses Sujets l'avoient regardé comme leur Pere qui les avoit secourus par ses bienfaits, gouvernez par la Justice des loix, deffendus de leurs Ennemis par son courage; & dans la troisiéme, que l'Eglise honorerait toujourns Saint Louis comme son plus illustre Protecteur, parce qu'après l'a-

Septembre 1697.

C

26 MERCURE

voit deffenduë contre l'erreur & contre le relâchement , il avoit tout sacrifié jusqu'à sa vie, pour accroître l'empire de J. C. dans les lieux où regnoit l'impieté.

Le 4. du mois passé les Recolets de Guyenne tinrent leur Chapitre dans leur Convent de Perigueux avec toute la magnificence qui pouvoit s'accommoder avec leur estat. Les élections se firent le jour précédent avec tant de connoissance , & une si parfaite uniformité, que tous les Vocaux, sans en excepter un seul, allerent du premier scrutin à tous

les Sujets sur qui le sort tomba.
Le Pere Bruno Ranoüil, tres-
distingué par son esprit, par
sa doctrine, par sa pieté, &
par sa douceur, fut élu Pro-
vincial. Il n'eut pas seule-
ment les suffrages de tous les
Capitulaires, il eut encore les
vœux de toute la Ville, & de
tout le Perigord, qui donna
mille marques de joye à la
nouvelle de la promotion de
cét excellent Religieux qu'il
estime & qu'il chérit. Le
Pere Innocent Micault, de la
Province de Paris, Commis-
saire General sur celle de

28 MERCURE

Guyenne, homme d'une prudence & d'une expérience consommée, & qui a exercé la même Charge avec beaucoup d'honneur & d'approbation en diverses Provinces de Reçolers du Royaume, présida à l'Assemblée. Le lendemain des élections, on ouvrit la cérémonie par une procession solennelle que les Votants firent à l'Eglise Cathédrale de Saint Front. Huit d'entr'eux, revêtus d'Aubes & de Dalmatiques, portoient le corps de sainte Fauste, Vierge & Martire, tiré depuis peu

GALANT. 29

du Cimetiere de Callipode, & donné par M^r le Cardinal d'Étrées au P. Jérôme Ranoüil, Doffiniteur General de l'Ordre de Saint François, pour les Recolets, & ci-devant Agent general du même Ordre pour les Religieux de France à la Cour de Rome. M^r l'Evêque de Perigueux, qui les attendoit avec Ion Chapitre, accompagné de M^r l'Evêque de Nantes l'ancien, celebra la Messe, pendant quoy Mrs du Prefidial & de la maison de Ville, les Communautez Religieuses & les Compagnies

C iiij

30 MERCURE

de Penitens se rendirent au
prés de luy. La Mèsse finie,
une excellente musique invita
tous ces Corps Ecclesiasti-
ques & Seculiers, à continuer
la Procession. On leva au
carillon de toutes les Cloches,
la Relique de la Sainte, qui
fut conduite au travers d'une
foule extraordinaire de peu-
ple de la Ville & de la campa-
gne, que la Fête avoit attirée,
par les principales ruës qu'on
avoit eu soin de tapisser & de
Joncher de fleurs & de
verdure, aux Eglises les plus
considerables. La Procession

arriva à celle des Recolets, qui estoit fort propre & fort parée. Elle éclatoit sur tout par un tres grand nombre de Tableaux exquis des meilleurs M^{tes} d'Italie. On y prononça le Panegyrique de Sainte Fauste, & sur l'idée que l'Evangile du jour & les paroles de J. C. fournirent naturellement, on fit voir que le triomphe de cette courageuse Vierge, & la gloire qu'elle recevoit, étoit la récompense de ses humiliations & de ses souffrances, au même temps que l'humiliation & de supplice étoient

32 MERCURE

de son Tiran, estoient le châ-
timent de son orgueil & de sa
cruauté. La Prédication fut
suivie d'un repas superbe que
M^r de Perigueux donna à tous
les Vocaux du Chapitre, avec
qui il dîna lui même, toujourns
accompagné de M^r de Nan-
tes, à la teste de quantité de
Gentilshommes & d'Officiers
du Présidial & de la Maison
de Ville. Ce Prélat incompa-
rable, également fameux
dans la Robe par les premières
Charges qu'il y a remplies
avec éclat, dans un de nos
plus célèbres Parlements, &

GALANT. 33

dans l'Eglise, par la dignité auguste & sacrée qu'il y possède, & qu'il soustient d'un air qui édifie & qui charme tous les Diocesains, voulut donner aux Recolets dans cette occasion, un rémoignage public de cette bonté paternelle & toute singuliere qu'il a pour eux, & qui est hereditaire à toutes les personnes de son illustre maison. Il seroit difficile de la remarquer, cette bonté singuliere, dont il honore ces Peres, à la conduite qu'il tient envers tout le monde. Il est si generalement

24 MERCURE

bien faisant, qu'il n'y a dans le Dioceſe, ny Communauté, ni Corps, qui n'ait lieu de penſer qu'il a une part conſidérable à la bien-veillance de ſon Prélat. C'eſt ainſi que le Paſteur eſt devenu l'amour & les délices de ſes brebis ; auſſi n'ont elles nulle peine à obéir à ſa voix & à le ſuivre par tout où il veut les mener. On vient de voir tous les Beneficiers & tous les Gentilſhommes de la Province, ſe réduire à faire ſucceſſivement par diverſes Troupes, une retraite réglée dans le Palais Epifcopal, où la

GALANT. 31

liberalité du Prélat les a traités à ses dépens, avec toute la propreté, & même avec toute la délicatesse que la bien-seance pouvoit permettre dans une conjoncture pareille. On verra bien-tost les Magistrats & la Bourgeoisie marcher sur les pas de la Noblesse & du Clergé. Mais de quoy n'est pas capable un Evêque qui sçait temperer par des manieres honnestes & engageantes, l'autorité que son rang luy donne? Du moment qu'il se fait aimer, il luy est aisé de faire aimer & servir.

36 MERCURE

Dieu ; lors qu'il est une fois parvenu à gagner les cœurs par sa bonté, il n'est pas éloigné de les pouvoir tourner au gré de son zele. On n'a pas la force de luy resister, & de ne pas vouloir ce qu'il témoigne souhaiter. C'est par ces charmantes manieres que M^r de Perigueux a gagné M^r de Nantes l'ancien. Ce Saint & sçavant Prélat, moins venerable par son grand âge que par son érudition & par ses vertus, après avoir épuisé ses forces & les plus belles années de sa vie dans les travaux Apo.

GALANT. 77

stoliques , chargé de merites
& suivi des regrets éternels du
troupeau qui l'a perdu , est
venu passer ses derniers jours
auprès de M^r de Perigueux ,
où il apuye admirablement
par ses exemples & par ses
écrits solides , le sojn pastoral
avec quoi cet Illustre Evesque
veille sur sa Bergerie. M^{rs} de
Perigord n'auroient rien à de-
surer s'ils pouvoient fixer leur
felicité , mais le même merite
qui les enchante les fait trem-
bler. Ils n'osent se promet-
tre de garder long-temps un
Prélat , en qui le Ciel a réuni

38 MERCURE

tant d'éminentes qualitez. Ils craignent à toute heure que la même main dont ils l'ont reçu, ne le reprenne pour le pla- cer sur un theatre digne de luy; ils seroient heureux si leur bonheur estoit tranquille. On ne doit pas oublier ici l'impression que l'exemple du Prélat a fait sur les cœurs de tout son peuple, en faveur des Recolets. On ne vit jamais chez des Religieux, ni un plus grand concours pour la dévotion, ni une abondance de toutes choses pareille à celle qu'on a remarquée chez ces Peres, du

rant les huit jours de leur Chapitre. Ce n'a pas esté aumône, charité, liberalité ; ç'a esté excés surprenant, profusion, prodigalité, & les pauvres Evangeliques n'ont jamais esté plus exposez à perdre le souvenir de leur condition que dans une occasion si éclatante. M^{rs} de Perignard ont fait conoître qu'ils ne meritoient pas moins de loüanges par leur bon cœur, que par leur franchise & leur bravoure & les Recolets qui ont dressé cette Relation, se flattent qu'on ne trouvera pas

40 MERCURE

mauvais dans le monde qu'ils aient cherché la voye la plus propre à rendre leur reconnoissance publique.

Feu M^r de Santeul, Chanoine Regulier de S. Victor, avoit rendu son nom si fameux par son beau genie, & par ce feu d'esprit qu'il faisoit paroistre dans toutes les choses qu'il disoit, que je croi vous faire plaisir en vous envoyant les Vers que M^r Moreau, Avocat General de la Chambre des Comptes de Dijon, à faits sur sa mort. Il avoit fait un Poëme, intitulé *Sanctolius*

GALANT. 41

Burgundus, par lequel il reconnoissoit en quelque façon la Bourgogne pour sa patrie. C'est ce qui est marqué dans cette premiere Epigramme.

Santeul est mort, & par tout regretté,

Santeul en tous lieux si vanté,

A qui fut la Bourgogne & si bonne
& si chere.

Il s'estoit avoué pour son fils en effer,
Helas! n'est-il point mort au sein
de cette mere,

Pour avoir trop pris de son lait;

En voici une autre adressée à
M^r de S. Victor, sur le transport
du corps de M^r de San-
Septembre 1697. D

42 **MERCURE**
teul qu'ils veulent revendi-
quer.

Vous demandez Santeul avec
impatience.

Sans craindre aucune résistance.

Vous pouvez l'emporter ; il nous
importe peu

Que son corps nous demeure ou
qu'on le vienne prendre,

Il nous a laissé tout son feu ,

Et nous vous en laissons la cen-
dre.

L'Epigramme qui suit a été
faite sur ce que M^r de Santeul
est mort, dans le temps que la
Province luy faisoit un present
de Vin.

GALANT. 43

QUoi Santeul parmi nous ex-
pire,
Dans le temps qu'il nous charme,
& que chacun l'admire.
Faut-il par un cruel destin,
Qu'il change en un moment nos
plaisirs en allarines,
Et que nous lui versions des lar-
mes,
Au lieu de lui verser du Vin?

E P I T A P H E.

Santeul, dont le genie & si rare
& si beau,
A toujours fait l'honneur des Filles
de Memoire,
Santeul, qui par ses Vers s'est acquis
tant de gloire,
N'est plus qu'un peu de poussie en
ce triste tombeau.
A la Cour d'un Augusto Prince,
Dij

44 MERCURE

Que son esprit charmoit & qui l'ai-
ma toujours ,

Et comblé des honneurs d'une gran-
de Province ,

Un prompt trépas finit ses jours.
Si le dehors en lui fit voir quelque
foiblesse.

Tandis qu'il vécut icy bas,
Le fond du cœur n'en étoit pas,
Et qui sçût le connoître , en connut
la sagesse.

Mais ces Hymnes si beaux & par
tout admirez ,

Qu'à la gloire des Saints sa Plume a
consacrez ,

Les remords si touchans d'une ame
repentante ,

Que dans sa douleur violente ;
Il a fait paroître à nos yeux ,

Doivent estre pour nous une mar-
que assurée.

Que par là son ame épurée ;

A repris son vol vers les Cieux.

M^r de Santeul à tellement excellé dans les Vers Latins, que quoy que je vous en envoie rarement en cette Langue, à moins qu'ils ne soient en tres-petit nombre, je ne puis m'empêcher de vous faire part des deux Epitaphes qui suivent. L'une a esté faite par M^r de la Monnoye, dont la réputation vous est si conuë, & l'autre par M^r Mauney de Percey, Conseiller à Langres.

46 MERCURE

SANTOLII EPITAPHIUM.

Sedereas, ævi nundum maturus,
ad aras, (abit,

Cælo Santolides hospite dignus
Olli certatim properant occurrere
Divi,

Præconique ferunt oscula mille
suo.

Aligeri pulsant cytharas, & car-
mina querunt,

Vatis in adventu quæ meliora
canant.

Parcite, celestes, nova querere
carmina, dixit

Rex Superum, decet hic Santo-
liana cani.

Audiat æthereos quicondidit, audiat
Hymnos;

Hæc aliis numquam personet au-
la modis.

ALIUD.

S Antoliam mater Lutetia jactat
 alumnum,

Atque suo vatem Sequana jure
 petit.

Divio Burgundum, fuerit quam-
 quam extera tellus,

Sponte suum, jam tunc vindicat
 alma parens.

Inter Reginas Urbes hoc jurgium,
 Homero

Vatem equans, hujus tollit ad
 astra decus.

Ut litem solvat Superum Pater, as-
 pice Cælum,

Santoli, ait, patriam quæris, at
 ista tua est.

Candidus insæterum sic scandit li-
 men olympi,

48 MERCURE

*Sub pedibusque simul nubila &
Astra vides.*

*Sublimem sedes animam servate
beatæ,*

*Divio, habes cineres, Sequana,
carmen habes.*

*Tu, pia mater, habes Hymnos, Ec-
clesia, cultos,*

*Quis divum laudes, sanctaque ge-
sta canis.*

Le dernier ouvrage de M^r
de Santeul, a été *Pluto mo-
riens*. En voicy la traduction
en vers François. Elle est de
M^r du Castelet, Gentilhom-
me de Languedoc, tres habi-
le Mathematicien.

LA

LA DESTINE'E DU

*petit Chien Pluton & ses der-
nieres paroles, adressées à son
Altesse Serenissime Mademoi-
selle de Condé.*

MA Lettre n'a donc pu flechir
vôtre rigueur,
Et je n'ay pas scû l'Art de toucher
vôtre cœur?

Cruelle, l'amitié que vous m'aviez
jurée,

S'est donc entierement loin de vous
retirée?

De votre petit Chien vous n'avez
plus de soin,

Et vous m'abandonnez dans mon
plus grand besoin;

Moy, votre cher, l'objet de vos
tendresses,

Septembre 1697.

E

50 MERCURE

A qui vos belles-mains faisoient tant
de caresses,
Par un faral revers je languis aujour-
Absent de vostre Cour, pauvre,
nud, sans appuy.

La plainte à mes pareils est toujours
mal-seante,

Nous sentons à la joye une invinci-
ble pente,

Et prests à badiner en tout temps, en
tous lieux,

Nous ne sommes jamais à personne
ennuyeux.

La nature nous porte à folâtrer sans
cesse,

Nous sçavons prodiguer caresse sur
cresse;

Nous varions toujours les divertisse-
mens,

Et si nous paroissions pendant quel-
ques momens

GALANT. 51

Saisis d'un fier dépit, transportez de
colere,

Ces coleres ne sont que feintes pour
mieux plaire,

Et même ces transports qui ne du-
rent que peu,

Se terminent toujours par un aimable
jeu.

J'avois sçu m'acquérir, adorable
Princesse,

Par de si doux moyens toute vostre
tendresse.

De vous baiser jamais vous ne m'a-
viez veu las,

Et de me rebaiser, vous ne vous las-
siez pas.

Couché sur vostre sein, je faisois
vos délices,

Pour vous plaire, j'usois de tous mes
artifices.

E ij

52 MERCURE

Lors que pour mieux avoir des pas-
se-temps si doux,
Vous vouliez me tenir long-temps
auprès de vous,
Il ne vous falloit pas prendre la moin-
dre peine,
Vous n'aviez pas besoin du secours
d'une chaîne,
Et vostre aimable voix estoit le seul
attrait,
Qui m'entraînoit vers vous par un
charme secret.
Quelquefois je feignois d'aller pren-
dre la fuite,
Mais sur vostre beau sein je reve-
nois bien vite,
Et pour lors plus serré dans vos em-
brassemens,
Je sentois redoubler vos doux em-
pressemens. (malices,
Ces retours amoureux, ces petites

GALANT. 13

Me rendant plus aimable, augmen-
toient vos délices,

Rien n'égaloit alors vostre tendre
amitié.

De vos plaisirs, souvent je goûtois
la moitié.

Couché dans vostre lit, mangeant
à vostre table,

Vous vouliez que de vous je fusse
inseparable.

Que n'avez-vous toujours le même
sentiment,

Et quel est le motif de vostre chan-
gement? [legere,

Ce n'est pas, je l'avoüe, une faute.
D'avoir eu le malheur de pouvoir
vous déplaire,

C'est-là tout mon forfait, mais il
surpasse aussi,

Tous ceux que l'on a pu commettre
jusqu'icy,

E iij

54 MERCURE

J'espere toutefois que contre cette
offense

Vous laisserez, Princesse, agir vo-
tre clemence.

Aussi chacun ne voit qu'agremens,
que douceurs,

Sur vostre beau visage, ainsi que
dans vos mœurs.

Ces douceurs dans mon ame ont dé-
truit la rudesse,

Et la ferocité de ceux de mon espece,
Et depuis l'heureux temps que je suis
prés de vous,

J'ay pris un naturel sensible, tendre
& doux.

C'est par là que j'ay sçu dans le mon-
de me faire

Avec tant de succès l'art singulier de
plaire,

Condé m'aimoit, Condé de mes
maux a pitié,

GALANT: 55

On ne peut priser trop une telle amitié.
(sans doute,

Ce destin en bon-heur me fait passer
Le sort du Chien qui luit dans la cele-
ste route.

On m'a de plus appris que Galatée en
pleurs,

Paroist dans vostre Cour sensible
à mes malheurs.

Elle que j'ay toujours si tendrement
eherie,

Ne peut qu'en gemissant, voit tant
de barbarie.

Vostre seul cœur pour moy, n'est
qu'un cœur de rocher,

Et mes maux accablans ne scauroient
vous toucher ?

Je suis entre des chiens affamez, dont
la rage

Ne respire que sang, qu'horreur &
que carnage.

E iiij

Je ne puis soustenir leurs regards fu-
rieux.

Contr'eux que puis-je seul dans ces
sauvages lieux ?

C'en est fait, & je vais être leur nour-
riture,

Ma tendre chair leur sert de vivan-
te pâture,

Et mes membres déjà déchirez par
morceaux,

Craquentent sous les dents de ces
cruels bourreaux.

Ma peau restera seule après ce sort
funeste.

Princesse, en expirant, je vous offre
ce reste.

(Pluton,

Acceptez cette peau du malheureux
Elle vous servira d'un commode
manchon.

Par lui contre le froid vos mains en
assurance.

GALANT 57

Braveront de l'Hiver toute la violence,
Et dans cette dépouille elles rencontreront
Les feux de mon amour qui sans celle vivront.
Puis que vous toucherez souvent un si cher gage,
Le sort me rend heureux, loin de me faire outrage.
Cet objet rappelant vostre premier amour,
Vous forcera sans doute à dire quelque jour,
Mon cher Pluton, qui m'as si souvent divertie,
Toy que j'ay tant aimé, toy qui m'as tant chetie,
Tu n'es pas tout-à-fait separé d'avec moy,
Et je porte en mes bras ce qui reste de toy.

58 MERCURE

De grace , faites donc qu'un tel present ,
Princesse ,

Dans vostre souvenir , me conserve
sans cesse.

Ainsi parla Pluton au moment de
sa mort ;

Il estoit digne helas ! d'un moins
tragique sort.

Voici une troisieme Lettre
sur le jeu du Solitaire. Elle
vous fera connoistre qu'on le
peut jouer en beaucoup d'au-
tres manieres que celles qui
sont employées dans les deux
premieres.

A MONSIEUR ***

CEux qui disent, Monsieur, que le Solitaire ennuye quand on le scait, ne connoissent pas bien la nature & l'étendue de ce Jeu. Il pourroit enfin déplaire, & il y auroit dequoy en estre dégoûté, s'il n'y avoit qu'une maniere de le faire, & que ce fust toujours la même chose comme le Sisyphes de la Fable, qui roule toujours son rocher, de la même sorte. *Sisyphus est illic saxum volvensque petensque* Ovid. Mais il y a plusieurs grands

60 MERCURE

Jeux & plusieurs petits Jeux, & tous differens les uns des autres. Ainsi, puis que la diversité plaist, elle se trouve beaucoup dans tant de jeux du Solitaire, dont le nombre augmente tous les jours. On vous a donné une maniere simple & commune du grand Jeu. Il y en a quantité d'autres de même nature ; & par dessus cela, il y en a quantité d'autres par des figures. On fait le grand Jeu par la *Potence*. On le fait par le *Marreau*. On le fait par le *Quarré*. On le fait par le *Corfaire*. Outre les

GALANT. 61

petits Jeux que vous avez aussi veus , scavoir l'Allée de la Princesse : la perspective : le Jet-d'Eau ; le Quarré , & le Triangle ou la Patte d'Oye, il y a les Colomnes d'Hercule. De plus, il y a de petits Jeux d'une autre sorte, ou les Solitaires ne se trouvent point. Le Triolet, la Pyramide, les quatre Triangles, le Cheval de Bronze, le cœur & les deux Triangles paralleles. Tant de sortes de Jeux ne sont pas capables d'ennuyer celuy qui les sçait tous, comme il arrive à celuy qui n'en sçait qu'un. Celuy-cy

62 MERCURE

est obligé de recommencer, & de repasser toujourns le même Jeu, ce qui est des. agréable, & l'autre incessamment matiere de se divertir, dans le changement. Puis que vous voulez absolument qu'on vous épargne la peine de trouver de vous-même tous ces Jeux-là, voicy des tables où vous pourrez les apprendre seurement, étant exactes.

Le grand Feu par la Potence.

Le 12 trou doit être vuide.

Prenez 6 avec 2

5. avec 4

6. avec 12

GALANT. 63

La potence paroist dans les quatre trous qui sont vuides.

7. avec	8
6. avec	2
13. avec	20
7. avec	3
21. avec	22
13. avec	20
14. avec	15
13. avec	7
11. avec	18
5. avec	1
17. avec	16
11. avec	18
10. avec	9
11. avec	5
28. avec	34

64 MERCURE

20. avec	27
13. avec	12
21. avec	14
28. avec	29.
24. avec	30.
18. avec	26
19. avec	25
11. avec	12
17. avec	10
24. avec	23.
32. avec	36
25. avec	26
31. avec	35
25. avec	24
27. avec	26
33. avec	37
27. avec	28

CALANT.

65

Par le Marteau.

Le 26 trou doit estre vuide.

Prenez 27. avec 28

26. avec 25

19. avec 12

27. avec 26

Ces cinq trous où il n'y a point de chevilles, font la figure d'un marteau.

6. avec 2

7. avec 8

6. avec 12

6. avec 4

6. avec 2

13. avec 20

11. avec 18

5. avec 21

Septembre 1697.

F

66 MERCURE

7. avec	3
17. avec	16
21. avec	22
13. avec	20
11. avec	18
14. avec	1
10. avec	5
13. avec	9
11. avec	5
28. avec	29
32. avec	36
27. avec	26
28. avec	34
20. avec	21
19. avec	12
33. avec	37
26. avec	27

GALANT. 67

25. avec	24
31. avec	35
25. avec	26
24. avec	23
25. avec	18
31. avec	30

Par le Quarré.

Le premier trou doit estre
vuide. Prenez

2. avec	3
6. avec	12
7. avec	14

Le quarré paroist dans ces
quatre trous, où il n'y a plus
de Chevilles.

5. avec	4
6. avec	2

68 MERCURE

14. avec	15
13. avec	20
7. avec	3
11. avec	10
5. avec	1
21. avec	28
14. avec	8
21. avec	22
19. avec	20
27. avec	16
13. avec	22
28. avec	34
21. avec	14
28. avec	29
11. avec	18
10. avec	9
11. avec	8

GALANT. 69

32. avec 36

27. avec 26

33. avec 37

18. avec 25

17. avec 16

18. avec 11

27. avec 28

25. avec 31

24. avec 23

25. avec 18

31. avec 35

25. avec 26

24. avec 30

Par le Corsaire. !

Le troisieme trou doit être
vide. prenez 7. avec 13

70 MERCURE

14. avec	15
21. avec	28
14. avec	8
22. avec	29
13. avec	12
14. avec	15
13. avec	20
7. avec	3
11. avec	10
17. avec	24
25. avec	26
32. avec	36
5. avec	1
18. avec	11
10. avec	9
11. avec	12
10. avec	4

GALANT. 7F

17. avec	16
18. avec	25
24. avec	23
25. avec	26
24. avec	30
31. avec	35
33. avec	34

Des onze chevilles qui restent, celle qui est au deuxième trou, en prend neuf. On la nomme le Corsaire, & ce Corsaire est enfin pris par la cheville qui est au trente-septième trou.

Les Colomnes d'Hercule.
Sont des petits Jeux.
Elles se font avec le Jeu du

72. MERCURE

Jet d'eau, jusqu'à ce qu'il ne
reste plus que cinq chevilles
hors du Cercle des Solitaires.

- Alors prenez 32. avec 33
- 26. avec 27
- 25 avec 31

Le Point fixe.

Se peut distinguer du Jet
d'eau, en le faisant sans re-
muer la dix-neuvième cheville.
lc. Quand il n'y a plus que
cinq coups à faire, prenez

- 32. avec 33
- 31. avec 35
- 25. avec 18
- 26. avec 27
- 31. avec 25
- 10. avec

GALANT. 73

Voici d'autres petits Jeux
qui se font dans l'absence des
Solitaires du Cercle.

Les quatre Triangles.

Le 19. trou doit être vuide.

Prenez 26. avec	32
27. avec	28
26. avec	19
32. avec	36
33. avec	34
26. avec	25
18. avec	11
25. avec	31
12. avec	13
20. avec	27
21. avec	22
14. avec	8

Septembre 1697.

G

74 MERCURE

7. avec	6
13. avec	20
7. avec	8
6. avec	2
5. avec	4
10. avec	17
11. avec	12
10. avec	4
18. avec	17
24. avec	30
17. avec	16
18. avec	19

Le Triolet.

Le 19. trou doit être vui-	
de. Prenez 12 avec	6
11. avec	10
12. avec	19

GALANT.

75

16. avec		2
15. avec		4
18. avec		17
21. avec		31
18. avec		19
17. avec		16
24. avec		30
20. avec		12
13. avec		7
20. avec		19
21. avec		22
14. avec		8
26. avec		32
27. avec		28
26. avec		19
32. avec		36
31. avec		34

G ij

96 MERCURE

Il reste quatre coups aitez pour faire le Triolet en prenant chaque cheville qui fait une espece de Triangle. Mais avant que de prendre, il paroist une belle figure, sçavoir, quatre Triangles avec un quarré au milieu.

La Pyramide.

Le 26 trou doit être vuide.

Prenez 32 avec	36
31. avec	30
32. avec	26
33. avec	34
32. avec	36
27. avec	20
33. avec	37

GALANTI.

77

- 25. avcc 18
- 31. avcc 11
- 21. avcc 22
- 26. avcc 19
- 27. avcc 20
- 28. avcc 29
- 27. avcc 33
- 20. avcc 23
- 14. avcc 8
- 17. avcc 16
- 25. avcc 18
- 24. avcc 23
- 21. avcc 31
- 18. avcc 11
- 10. avcc 4
- 5. avcc 1
- 1. avcc 11

AI

G ij

78 MERCURE

6. avec 0078 22

11. avec 0078 142

7. avec 0078 32

Le Cheval de Bronze. 0078 22

Le 2. trou doit être vuide.

Prenez 6. avec 0078 182

7. avec 0078 82

6. avec 0078 22

5. avec 0078 42

11. avec 0078 181

5. avec 0078 12

13. avec 0078 202

7. avec 0078 32

21. avec 0078 221

28. avec 0078 341

27. avec 0078 62

28. avec 0078 291

21. avec 14

GALANT. 79

27. avec		18
33. avec		17
13. avec		12
14. avec		19
17. avec		16
21. avec		18
20. avec		9
22. avec		5
18. avec		29
24. avec		39
5. avec		35
15. avec		26
24. avec		23
20. avec		36
12. avec		26
14. avec		6
19. avec		20

G iij

80 MERCURE

18. avec

avec 17

Les deux Triangles paralleles.

Le deuxieme trou doit être

vide. Prenez 6. avec

avec 12

7. avec

avec 8

6. avec

avec 2

5. avec

avec 4

11. avec

avec 18

5. avec

avec 1

17. avec

avec 16

11. avec

avec 18

10. avec

avec 9

11. avec

avec 5

24. avec

avec 30

18. avec

avec 25

31. avec

avec 35

25. avec

avec 26

EGALANTS

81

17. avec	24
32. avec	36
33. avec	34
26. avec	27
19. avec	12
25. avec	26
24. avec	25
13. avec	20
7. avec	3
11. avec	10
12. avec	13
14. avec	15
21. avec	22
38. avec	29
27. avec	20
33. avec	37

82 MERCURE

Le Cœur.

Le douzième trou doit être guide. Prenez 6: avec

5. avec	14
6. avec	12
7. avec	8
6. avec	12
11. avec	18
8. avec	17
13. avec	20
7. avec	18
17. avec	16
14. avec	18
10. avec	19
11. avec	19
21. avec	22
13. avec	20

GALANT. 83

14. avec	15
13. avec	21
12. avec	19
18. avec	25
20. avec	27
24. avec	23
25. avec	26
24. avec	30
28. avec	29
32. avec	36
27. avec	26
28. avec	34
31. avec	35
35. avec	37

Tant de manieres de faire
le Solitaire en grand & en
petit, n'en contiennent pas à

84 MERCURE

beaucoup près tous les Jeux. Le champ est vaste par l'infinité des combinaisons qui se peuvent rencontrer dans trente-fix chevilles ; mais il faut laisser ce champ à parcourir à ceux qui veulent bien y donner leur temps & leur attention, qui sont ingenieurs à chercher, & heureux à faire des découvertes ; enfin, qui sont aussi contents d'y avoir réussi, que s'ils avoient trouvé la démonstration d'un Problème de Geometrie. Je suis, &c.

GALANT. 85

Le 11. du mois passé, Messire Charles Marie de Montmorency, Marquis de Neuilly-Pailou en Berry, épousa Mademoiselle Angelique Marguerite de Barefort de l'Aubepin. M^r de Montmorency est de la Branche de Fosscuse. Mademoiselle de l'Aubepin est fille de Messire Charles Achilles de Barefort de l'Aubepin Chevalier, Comte de l'Aubepin & d'Arinroz, Baron & Seigneur de Dramelay & de Fetigny, Bornay & autres lieux, qui en 1636. estant âgé de seize ans, fut

86 MERCURE

pourvû d'une Compagnie de Cavalerie de cent Cuirassiers Bourguignons dans l'Armée d'Espagne aux Pays-bas. Dans la suite il a esté Colonel de Cavalerie sur le pied de hauts Allemands, & Brigadier dans la mesme Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal d'Alcantara, & après vingt-trois Campagnes & la Paix des Pyrenées, pourvû par le Roy Catholique des Charges de son Chevalier d'honneur dans le Parlement, de Grand Maître des Eaux & Forests de la Franche-Comté & des Baron-

ñies de l'Aubepin, d'Arin-
toz & de Dramelay erigées
en Comté. Sa Majesté l'a con-
servé dans l'une & dans l'au-
tre de ces Charges après les
deux Conquestes de la Provin-
ce en 1668. & 1674. La Mere
de Mademoiselle de l'Aube-
pin, est Dame Charlotte de
Haussionville de Vaubecour,
fille aînée du premier lit de
Messire Nicolas de Haussion-
ville de Vaubecour, Comte
de Vaubecour, Baron Dor-
nes & de Choiseul, Lieute-
nant General dans les Ar-
mées du Roy, & aux Gou-

88 MERCURE

vernemens des Villes Pays & Evêchez de Meiz & de Verdun, Gouverneur de Châlons, auparavant de Landrecy, ensuite de Perpignan & des Comtez de Roussillon & de Cerdaignes; & de Dame Charlotte de Vergeur sa premiere femme, fille de Messire Charles de Vergeur Comte de Saint Souplet, Bailly de Normandois, & de Dame Jeanne de Fleurigny. C'est par ces mesmes parentez & alliances que Madame de l'Aubepin a l'honneur d'estre parente de Messieurs de
Choi:

Choiseul, de Joyeuse & de
Boiffers-Marchaux de Fran-
ce. M^r le Comte de l'Aube-
pin est fils de Messire Claude
Gabriel de Batefort, Baron
de Dramelay, & d'Arincz,
Seigneur de Feigny Bor-
nay, Montcroissant, Marlon-
nay & autres lieux, Cheva-
lier & Commandeur de l'Or-
dre Royal de Saint Jacques,
Mémor ou Enfant d'honneur
du Roy Philippes IV. ensuite
son Conseiller au Conseil de
Guerre aux Pays bas, Mestre
de Camp d'infanterie Valon-
ne, son Premier Maître d'Hô-
Septembre 1697. H

90 MERCURE

tel, & en cette qualité s'est
vaut auprès de l'Archiduc
Leopold, & du Prince Dona
Jean d'Autriche, & enfin Che
valier d'honneur au Parle
ment, & Grand Maître des
Eaux & Forêts de France
Comte, & de Dame Ana
ne Catherine de Harlay,
sa première femme. C'est
par cette alliance que M^{le}
Comte de l'Aubezin est Com
te Germain de Messire Achil
les de Harlay Comte de Beau
mont, Premier Président au
Parlement de Paris, & de M^{le}
de Harlay Comte de Cely, Am

GALANT. 91

ambassadeur & Premier Plenipotentiaire du Roy pour la Paix, de M^{le} le Maréchal de Villeroy, & de M^{re} la Comtesse d'Armagnac. Cette Catheline de Harlay estoit fille de Messire Crystophe de Harlay, Comte de Beaumont, Gouverneur de l'Orléannois, & Ambassadeur en Angleterre, & decedé peu après avoit receu de Brevets de Chevalier de l'Ordre de S. Esprit, & de Dame Anne de Rabor, Baronne d'Ilins, fille de M^{re}. Ennemond de Rabor, Premier President au Parlement de Grenoble, & de Dauph.

H. ij.

92. MERCURE

me Anne de Bellièvre, fille
du Premier Président de Bel-
lièvre, & Nièce du Chancel-
lier de ce même nom. L'Ayeul
paternel de M^r le Comte de
l'Aubepin a esté Messire Leo-
nel de Batefort, Baron & Sei-
gneur de Dramelay & d'A-
rintoz & autres lieux, Cheva-
valier d'Honneur au parle-
ment de la Franche-Comté.
Il avoit épousé en premières
nopces Dame Louïse de la
Chambre, Baronne de Châ-
teauneuf en Savoye, & petite
Fille de Dame Anne de Bolo-
gne, sœur de Jean Comte de

BALANT. 93

Bologne, ayeul Maternel de Catherine de Medicis Reine de France, de laquelle par consequent Louïse de la Chambrée avoit l'honneur d'estre Cousine issuë de Germaine. En secondes nopces il épousa Dame Barbe de l'Aubepin, tierce Baronne de l'Aubepin, & de Feigny, Dame de Bornay & Noiron, la Vairre & Saint Germain du Bois, dont est sorti entre autres Enfants Claude Gabriel de Batefort, qui a esté substitué au nom & Armes de la Maison de l'Aubepin. Leonel de Bate-

94 MERCURE

fort estoit petit fils d'un autre Leonel de Barafort Baron d'Arinsoz Ambassadeur de l'Empereur Charles-Quint en Suisse & en Allemagne, où l'a esté aussi Jean Mouchet de Barafort Baron de Dramelay, Secrétaire d'Etat de Sa Majesté Imperiale. Les Armoiries de Barafort sont de gueules à l'épée d'argent posée en pal la pointe vers le haut sur un chef d'azur chargé de deux roses d'or. Barbe de l'Aubespain dont je viens de vous parler, estoit fille de M^{re}. Claude Barne de l'Aubespain Iside Nancey, de la

GALANTI. 95

nier mâle de la Branche affi-
née de la Maison; & de l'He-
ritiere de Fetigny. Quant à la
Maison de l'Abbepin, elle est
descendue de Geoffroy qui
florifloit dans l'onzième sié-
cle, & les anciennes Armes
de cete Maison estoient des
Quintes. Heuilles, fleurs d'Au-
bepine qu'on voit encore en
divers endroits du Château
de l'Abbepin, qui furent
changées dans les dernières
Croisades en une Croix en
sautoir d'or accompagnée de
quatre Heuilles de même en
champ d'azur. Deux autres

96. MERCURE.

branches se sont établies, l'une en Forest, où elle a possédé la Terre & Seigneurie de Chisy, & a fini avant la fin du dernier siècle, & l'autre au Pays Chartrain, de laquelle estoit Gilles Seigneur de la Motte en Bourgogne & d'Erionville Gouverneur & Bailly de Chartres en 1430. qui épousa Marie de Fertigny, sœur de Jean de Fertigny, Evêque de Chartres, & niece de Pierre Cardinal de Fertigny, duquel sont descendus par des ancêtres illustres & de grandes alliances, M^r le Marquis de Château-
reau.

regneuf, Madame la Duchesse de S. Simon, & Madame la Marquise de Chavallon.

Vous avez déjà veu plusieurs Lettres de M^r Cipiere, dont vous m'avez témoigné estre contente. En voicy une nouvelle qui merite vostre curiosité.

A MONSIEUR B**
 Sur le Livre des Superstitions de M^r Thiers.

JE viens de lire, Monsieur, le Traité de M^r Thiers sur les Superstitions, Traité fort mérité.
 Septembre 1697.

DE MERCURE

ceffaire & certaines gens qui ont
une pieté indifférente ; & attribuent
aux Sacramens ; aux Prières, &
aux Vases Sacrez de l'Eglise
des Vertus que Dieu n'y a point
attachées, ou des effets pour les-
quels l'Eglise n'a point de vintention
de prier dans ses Oraisons, ou
dans ses Bénédictions. Or y en
que l'Auteur de ce Livre n'a point
bien démontré ; mais comme il a est
sur tout attaché dans son premier
volume à combattre les Sorcileges
& les opérations de la Magie
qu'on fait par le moyen des choses
sainctes, c'est aussi là dessus que
je vous écris en vous.

voiant vostre Livre, que j'ay pris beaucoup de plaisir à lire pendant trois ou quatre jours.

L'Auteur nous enseigne la comment on fait toutes sortes de Sorcileges pour tous les desseins que l'on peut avoir. Il en combat l'usage par les Censures des Universitez, par les Excommunications de l'Eglise, par la condamnation des Conciles, par les sentimens des Peres & des Evêques, & par les Ordonnances des Rituels & des Synodes Provinciaux. Mais que l'Auteur, dont j'honore particulièrement la personne, la piété, le zèle, le sçavoir, me per-

100 MERCURE

mette de dire, que pour avoir voulu trop abréger son Livre, il a fait un Ouvrage qui peut faire tomber en tentation les gens foibles, c'est à dire, leur faire commettre des superstitions en voulant les leur faire éviter; car n'est-il pas vrai, Monsieur, que l'esprit de l'homme trop curieux pour ce qu'il devroit ignorer, ne se met pas fort en peine des deffences de l'Eglise, pourvu que ces Sortileges réussissent suivant son dessein? Après avoir appris à faire une chose, il ne regarde plus si elle est licite, mais si elle est possible. S'il la connoit possible, cette con-

noissance irrite sa curiosité, & il oublie facilement la deffense du Supérieur s'il peut se satisfaire, & cacher son action à ce même Supérieur. Bien plus, il cherchera des raisons pour faire trouver licite une chose qui est possible; & qui a déjà tant d'apparence de sainteté.

Pour éviter ces inconveniens tres-dangereux pour les foibles, il falloit combattre plûtoſt par raisons que par menaces ces pratiques superſtitieufes, qui tiennent de la Magie, & faire voir au Lecteur la vaine credulité de ceux qui ajoûtent foy à tout ce que nous promettent de pretendus Sorciers

102 **MERCURE**

de faux Magiciens ; faire voir que s'ils reüssissent à donner certains maux, ou à en guerir d'autres, c'est par des secrets naturels qu'ils couvrent des Prieres, des Benedictions de l'Eglise. Et bien souvent de certains discours caitez & metaphoriques, par lesquels ils font de fortes impressions sur l'imagination des credules & des timides : car tout le monde sçait ce que peut une imagination blessée, & de fortes impressions dans le cerveau. Si ce sont des secrets naturels dont se seruent les Sorciers pour guerir certains maux ; on peut sans doute en user

dicéement, en separant de la fante
ce qu'il y a de superstition, & de
profane, qui puisse profaner les
choses saintes. Si ces secrets natu-
rels servent à faire du mal, ils
seront desobés par la Loi de
Dieu, & par les peines Ecclesi-
astiques. Si ces Sorciers n'agissent
qu'en blefant l'imagination des
gens par leurs grandes promesses,
il est assez facile de les en desabu-
ser, & ainsi faire tomber tous les
Sorciers, & les déviro, plus
efficacement que par la multitude des
foudres de l'Eglise, & faut encore
faire voir que les Magiciens &
les Demons ne servent pas aussi

104. MERCURE

facilement que l'on dit ; que bien souvent ces hommes abominables se donnent au matin Esprit, sans autre profit que la peine eternelle ; qu'il y a de la vanité à s'amuser aux visions qui ne sont qu'ombres & vents, & que les divinations, les songes & leurs interpretations ne sont qu'erreurs suivant l'Esclésiastique Chap. 34. qu'il y a des Prophetes qui nous trompent, & qui nous disent les visions de leur cœur ; & non celles du Seigneur ; qu'ils font des miracles seulement apparens, ainsi que nous en aversis le Prophete Jeremie Chapitre 23.

GALANT. 105

Où, Monsieur, les Demons
sont foibles, ignorans & bornés
tout comme les hommes, & ainsi
il; ne peuvent faire tout ce que
les Magiciens se vantent d'ope-
rer par leur art. Les Devins, les
Magiciens & les Enchanteurs
du Roy Nabucodonozor purent-
ils deviner le songe que ce Prince
avoit oublié? Ceux de Baltazar
purent-ils lire les caracteres qu'u-
ne main détachée de son corps
écrivit sur la muraille de sa chan-
bre? Ceux de Pharaon purent-
ils changer la poussiere en cirons,
comme fit Moise? La Magi-
cienne que Saul consulta à En-

106 MERCURE

dor, pût elle faire paroître à ce Prince le phantôme de Samuël qu'il desiroit consulter ? Non, Monsieur, car avant qu'elle fist rien, ce Prophete apparut au Roy, & la Magicienne fut bien surprise de le voir, connoissant elle même que Dieu avoit prevenu ses artifices ; car comment s'imaginer que le Demon pour oheir à la voix d'une femme, aille s'iter ou puisse tirer une ame des Lymbes, ou de tout autre endroit où elle est après la mort ? Outre qu'un Esprit n'a point de pouvoir sur un autre Esprit, les Demons en ont encore moins sur les anges

bien heureuses ou consolées, comme on dit. Il y a bien de l'apparence que tous ces prétendus Magiciens estoient de ces joüeurs de gobelets, qui préparoient leurs affaires d'une manière à surprendre les ignorans, & qui se servoient de toute leur adresse pour gagner l'estime de leur Prince, & s'établir dans l'esprit du peuple. Ainsi je suis fort porté à croire que les Magiciens de Pharaon qui imitoient quelques miracles de Moïse, ne le faisoient que par artifice en supposant un serpent & formant leur verge, en jettant quelques drogues dans le Nil pour

108 MERCURE

en rougir les eaux, en ramassant des grenouilles pour les semer dans le Palais du Roy & dans la ville; car il est constant que les Demons ne peuvent créer aucun corps, ny produire rien qui ait vie, ny faire aucune generation, ny disposer tellement la matiere qu'elle prenne vie. Qu'il transporte des animaux d'un endroit à l'autre, soit. Qu'il fasse paroître par illusion des choses qui ne sont pas, soit encore. Mais que les cas en sont rares, & qu'il seroit difficile d'en apporter des exemples depuis le commencement du monde jusqu'à present, lesquels fussent bien averez, bien

certifiez, & qu'on ne püst pas expliquer par des raisons naturelles! Mais une autrefois je vous écriray plus au long sur cette matiere, si vous le desirez. Je suis, Monsieur, Votre, &c.

L'Epistre qui suit est de M^{de} de Vin, dont je vous ay déjà envoyé divers Ouvrages.

A MADEMOISELLE T.**

Sur son Voyage du Chaudret.

DU vieux Me decin de Chaudret
 Vous consultez en vain l'étonnant
 se doctins:

110 MERCURE

Pour guérir vostre teint il n'a point
de secret,

Ne vous y trompez pas, Corinne.
Ses remedes sur vous se verront im-
puffians.

Pour guérir vostre mal il faudroit
en connoistre

La cause radicale, & c'est ce qui,

peut-estre
Echaperoit toujours aux yeux les
plus percans.

Selon ce qu'on vient de me dire,
Comme vous l'ignorez, je veux
vous en instruire,

Et par là de vostre soucy.
Fait cesser le cours, écoutez, la
voicy.

Un Dieu, Corinne, un Dieu, j'ay
scu de luy-même,

Un Dieu, dis-je, jaloux de son pou-
voir supreme,

GALANT

J'entens l'Amour, de vous le
cher Fils,

Choqué des insultans mépris.

Que dans vos premiers ans vous
faisiez de ses armes,

De votre cœur enfin sortir aux
tendres alarmes

Voulut se vanger sur vos lis,

Vous n'excitez pour lors que sou-
pirs & que larmes,

Et mille Amans brûloient pour
vous.

Mais qui l'auroit pensé? Trop fier
de vos charmes,

Vous les laissez languir à vos ge-
noux.

Ce Dieu donc irrité de cette humeur
cruelle,

Quoy dit-il son orgueil repousse
tous mes traits?

Quoy, je vertay cette Rebelle

112. MERCURE

Seule joye de son coeur me refuses
l'accès.

Moy par qui Jupiter soupire,
Moy craint, moy respecté par le va-
ste Univers,

Moy qui jusqu'au fond des Enfers
Ay vû mesme Pluton soumis à mon
Empire,

Et se faire honneur de mes fers,
Non, non, il y va de ma gloire,
Je ne souffriray point qu'on m'ose
résister,

Ny qu'à mes yeux on aille se vanter
De m'avoir un moment disputé la
victoire,

Destiné que je suis à toujours l'em-
porter,

Il faut de cet affront effacer la mé-
moire,

Et l'on sçaura peut-estre un jour
Que l'on n'offense pas impunément
l'Amour.

GALANT. 113

De toutes ses froideurs punissons
l'inhumaine.

Otons-luy la beauté dont jela vois si
vaine,

Et puis qu'à ma confusion,
Quel que soit contre luy le trait
que je décoche,

Je ne puis sur son cœur de roche
Faire la moindre impression,
Attaquons-la, s'il est possible,
Par un autre costé qui luy soit plus
sensible.

Alors vous voyant au miroir
Applaudir à vos yeux, & vous plaire
à vous voir,

Il couvrit tout vostre visage
De ces tristes rougeurs, qui d'une au-
tre moins sage

Auroient causé de desespoir.
Mais en Fille spirituelle,

Si son dépit, ou plustost sa fureur,

Septembre 1697. K

114 MERCURE

De vostre teint charmant a puni la
blancheur,

Consolez - vous d'estre moins
belle.

Quand on a de l'esprit, c'est un foi-
ble malheur.

Il nous donne un plaisir & solide &
durable,

Mais pour un temps si court la beau-
té rend aimable,

Qu'elle passe comme une fleur,

Que dans moins d'une matinée

L'Attre brillant du jour voit naissan-
te & fanée.

Ainsi la perte sans douleur

Est l'effet d'une ame bien faite,

Qui, bien loin de s'en faire un su-
prême bonheur,

De sa droite raison doit estre satis-
faite.

Pour peu, Corinne, cependant

GALANIE 115

Que vous en regrettiez la perte,
Vous pourrez, puis qu'enfin sa cause
est découverte,

La reparer en un moment.

De revoir sous vos lis vous faites la
maîtresse,

Il ne faut pour cela qu'un peu moins
de rigueur.

Aimez donc au plus viste, & par
vostre tendresse

Appaisez de vos maux l'impetueux
Auteur,

Tout irrité qu'il est, il n'est pas im-
placable,

Je le sçay par moy-mesme; ainsi
dépêchez-vous

De calmer le juste courroux

De ce Dieu que vos voeux trouve-
ront exorable,

Et l'enchens à la main courant à ses
Autels,

716 MERCURE

Honorez-en des Immortels
Le plus vindicatif & le plus redou-
table.

Le Roy par son Edit du
mois de Mars 1693. ayant dés-
uni les Maladeries & Hôpi-
taux des Ordres de nôtre-Da-
me de Montcarmel & de Saint
Lazare , pour en reünir les
revenus aux Hôpitaux , où
l'Hospitalité étoit actuelle-
ment gardée , le tout appli-
qué à la nourriture & subsi-
stance des pauvres , suivant
l'avis des Archevêques & Evê-
ques , & des Intendants des
Provinces , M^r l'Evêque d'Au-

terre fut réunir par Lettres Patentes de Sa Majesté du mois d'Avril dernier, à l'Hôpital de la Ville de Clamecy, les Maladeries dites de Clamecy, de Cotervol l'orgueilleux, & de Druye, & pour parvenir à un rétablissement parfait de cet Hôpital, ce zélé Prélat, à son retour des Etats de Bourgogne, se rendit à Clamecy le 31 du mois passé. Il estoit attendu à la porte de la Ville par les Officiers en corps de l'Hostel de Ville, où M^r Frachon, Procureur du Roy & du même

Hôtel de Ville, le harangua
en ces termes.

MONSEIGNEUR,

Une des Villes de vôtre Dio-
cese la plus soumise à vos ordres,
vient porter par ma bouche aux
pieds de Vôtre Grandeur, les tres-
humbles protestations de son res-
pect & de son obeissance, & vous
témoigner en même temps, que la
joye que vostre arrivèe y cause est
publique, puisqu'après vous avoir
si long temps désiré, si long temps
attendu, il n'y a personne qui ne
se promette que l'Hôpital de cour

GALANT. 119

Ville, pour lequel vous avez bien voulu prendre la peine de venir, fondé avant l'onzième siècle, dénué de tout depuis si long temps, sera parfaitement rétably pour le secours des pauvres qui languissoient auparavant, & qui auront à présent un lieu de refuge assuré. C'est, Monseigneur, ce qui est d'autant plus conforme aux volontez du Souverain que même par la Loy de Moyse, il ne devoit y avoir ny pauvres, ny mendians parmi le peuple de Dieu, & que le soin qu'il vouloit qu'on prist des pauvres honteux, des veuves & des orphelins, se trouve mar-

qué par tout. A ce rétablissement
Monseigneur, toutes choses ont
concouru, mais particulièrement
la pieté de nos Ecclesiastiques, les
soins de nos Dames vraiment de-
vores; les liberalitez que nos ha-
bitans y ont déjà faites, & la dis-
position où ils sont d'y en faire en-
core de nouvelles; les volontez du
Roy expliquées par ses Edits &
ses Declarations, par lesquelles
voulant pourvoir aux personnes
qui se trouvent dans la nécessité,
il a par un acte aussi digne de sa
justice que de sa charité dont il
remplit parfaitement les devoirs,
employé à leur soulagement, les
biens

GALANT. 121

biens qui leur estoient originairement destinez suivant l'esprit & l'intention des Fondateurs: mais plus que tout cela, Monseigneur, le zele avec lequel il a plu à V^{ost}re Grandeur, de s'employer à y faire faire par Sa Majesté l'application du revenu de plusieurs Maladeries voisines de consequence, ce qui paroissoit d'autant plus difficile, que la plus considerable estoit déjà destinée au profit d'un autre Diocese. Vous irez donc, Monseigneur, dans ce lieu comme son bienfaicteur & son réparateur. Vous irez comme un tres-digne successeur de ceux à qui le

Septembre 1697. L

122 **MERCURE**

Sauveur dit autrefois, qu'ils estoient la lumiere du monde. Vous irez par consequent comme un Soleil pour l'éclairer par vostre presence, pour le benir par le pouvoir que vous avez, pour l'embaumer par vos vertus éminentes, pour y prevenir & dissiper les abus & les desordres qui pourroient y glisser, pour y procurer l'abondance; enfin pour le pouvoir de toutes les choses utiles & necessaires; en sorte que Dieu y soit glorifié & les pauvres secourus dans leurs besoins spirituels & corporels. Cette réunion, Monseigneur, est une grace dont nous ne sommes redevables

qu'à vostre seule Grandeur, & que nous avons aussi toujours esperée de vostre Zele; mais comme ce n'est pas assez d'avoir commencé l'ouvrage, & qu'il faut le consommer, nous vous demandons encore avec respect la continuation de vostre protection pour cette Maison renaissante, & nous nous la promettons avec autant de confiance que de soumission. En effet, Monseigneur, dans les choses pieuses & charitables, que ne peut-on pas esperer d'un Prelat qui pese toutes choses au poids du Sanctuaire; qui veille perpetuellement à la conservation de son

L ij

124 MERCURE

Troupeau pour le salut de ceux qui le composent ; qui le regit par de bonnes & saintes Ordonnances, qui en fait faire l'observation, par l'exemple qu'il en donne luy même ; qui n'a pas fitost essuyé les fatigues des affaires de l'Etat, qu'il ne perd pas un moment pour donner ordre au spirituel de son Diocese ; de qui, dis-je, la Famille a donné des Ministres & des Secretaires d'Etat qui ont policé la France ; des Héros qui l'ont renduë redoutable à ses Ennemis ; des Prelats qui en ont édifié les peuples, & dont le Predecesseur a merité par la beu-

che du plus grand Monarque du
 monde le titre glorieux d'Apôtre
 de la France. Ce sera, Monsei-
 gneur, une continuation de gra-
 ces que nous n'oublirons jamais,
 & les unes & les autres met-
 tront vôtre Nom en veneration
 à tous vos successeurs; mais par-
 ceque vous n'en attendez la re-
 compense que du Ciel, nous vous
 prouostons que pour la conserva-
 tion de vôtre santé, nous luy re-
 doublerons nos vœux tous ensen-
 ble; & en mon particulier ayant
 l'honneur d'estre né vôtre sujet,
 je feray gloire d'estre toute ma
 vie avec une tres profonde ve-
 neration, &c.

126 MERCURE

M^r l'Evêque d'Auxerre ; ayant répondu fort obligamment à ce Discours , alla au Logis qu'on luy avoit préparé , où il fut visité presque aussi-tôt par M^r les Chantre, Chanoines, Chapitre, & Curé de S. Martin de Clamecy, & par les Officiers, tant de la Justice ordinaire, que de l' Election, & du Grenier à Sel. Sur les six heures, le Pere Durant Jesuite, qui estoit venu avec ce Prélat, monta en chaire, & prêcha avec autant de zèle que d'éloquence. Le lendemain, qui estoit le Diman-

cher. jour de ce mois, ce Prelat alla dire la Messe sur les 8 heures, & fut complimenté à la porte de l'Eglise par M^r de l'Isle, Chantre & Curé de Clamecy. Il donna le Sacrement de Confirmation jusqu'à midy, & à une heure il assista à la Prédication du même Pere Durand, & ensuite à Vêpres, à l'issuë desquelles il fit chanter le *Te Deum* en action de graces de la Prise de Barcelone. Après cela, il alla à la ceremonie du feu de Joye avec la Procession, qui estoit suivie des Officiers de

L iij

128 MERCURE

l'Hostel de Ville. Ils prièrent ce Prélat d'allumer le feu, le Flambeau luy estant présenté par le Maire de la Ville, & cette ceremonie estant achevée, ces mêmes Officiers le reconduisirent jusqu'en son logis. Le Lundi, il confirma les enfans, & le Mardy, il regla les affaires de l'Hôpital avec les Officiers de la Ville. Cet Hôpital est fort ancien, & on lit dans les Annales que Guy Comte de Nevers, ayant amené de la Terre Sainte, à la conquête de laquelle il estoit allé, Arnoult, Evê-

que de Bethléen , qui avoit été chassé de son Evêché, il luy donna l'administration de l'Hôpital de Clamecy. Les jours suivans furent employez par M^r l'Evêque d'Auxerre, à faire la visite dans les Paroisses voisines, & le Dimanche 8. de ce mois, on fit une Procession generale, avec laquelle il alla à l'Hôpital, où il benit les Salles, & celebra ensuite la Messe sur l'Autel que l'on y a élevé.

Au lieu de vous faire part d'une aventure particuliere selon ma coûtume, je vous

130 MERCURE

parleray dans cette Lettre , des Révolutions arrivées en Moscovie depuis dix ou douze années par l'ambition de la Princesse Sophie , Sœur du Czar Pierre qui regne aujourd'huy. Vous en pouvez avoir appris quelque chose par les Nouvelles publiques ; mais comme ce ne peut estre que confusement ; je vais vous en faire le détail , tel qu'il a esté écrit par un François qui se trouva alors à Moscou. Le Czar Theodore, fils du Czar Alexis Samelinick , estant tombé dans de grandes ma-

GALANT. 131

ladies, où toutes sortes de remèdes estoient employez inutilement, donna lieu de croire, que quoy que fort jeune encore, il ne vivroit pas long-temps. Sa mort arrivant, il n'avoit pour heritiers que deux Freres, l'un appellé Jean & l'autre Pierre. Le premier estoit attaqué du mal caduque, & dans chaque Lune il en avoit tous les accidens. Il estoit d'ailleurs aveugle, & aussi foible de corps qu'il l'estoit d'esprit. Le second, qui estoit plus jeune de huit ans, pouvoit n'estre regardé que

172 MERCURE

comme un enfant qui auroit besoin d'estre conduit. Ainsi la Princesse Sophie, qui ne doutoit point que son frere Theodore ne mourust bientôt, se flata d'obtenir facilement la regence de l'Empire, pourveu qu'elle vinst à bout de sortir de son Convent, où elle avoit esté enfermée selon la coûtume établie, que les Filles de la Maison Czarienne y doivent passer toute leur vie, sans pouvoir jamais estre mariées. Elle avoit alors du moins quarante ans, & une difformité de corps qui sur

GALANT. 133

prenoit. Elle estoit d'une grosseur monstrueuse, & avoit la tête large à proportion avec du poil au visage, mais autant que sa taille estoit courte & grossiere, autant son esprit estoit délié, fin & politique; en sorte que sans avoir jamais leu Machiavel, elle possedoit toutes les maximes, & sur tout celle qui porte qu'il n'y a point de crimes que l'on ne puisse commettre quand il s'agit de regner. Dans cette avidité du Gouvernement dont elle estoit possedée, elle affecta de faire

134 MERCURE

paroitre pour son frere Theodore toute la tendresse que l'amitié la plus forte est capable d'inspirer. La compassion qu'elle témoignoit avoir de ses maux, luy faisoit dire souvent qu'elle estoit bien malheureuse de ne pouvoir luy rendre elle même les petits services dont un malade a besoin. Elle envoyoit demander à toute heure de ses nouvelles dans les accès de son mal, & à force de dire qu'on ne le soulageoit pas comme elle feroit, si on luy vouloit permettre d'estre au.

GALANT. 135

prés de luy , elle fit si bien qu'elle obtint la liberté de sortir de son Convent. Quand elle fut auprès du Malade, ce furent des soins dont rien n'approchoit. Elle le veilloit le jour & la nuit , & s'il luy falloit donner des remedes , elle ne pouvoit souffrir qu'il les receust d'aucune autre main que de la sienne, jugeant bien que plus elle marque- roit d'ardeur pour le secourir, plus elle s'attireroit l'amitié & la reconnoissance de ce Prince , & en même temps la consideration & l'estime de

tous ceux qui estoient témoins des empressements qu'elle avoit pour luy. Cependant par ses manieres honnêtes, elle s'insinua dans l'esprit des Grands pour lesquels elle avoit beaucoup d'égards, & gagna le Peuple par les carresses, ne s'étudiant qu'à contenter les uns & les autres, & à les accoûturner à voir sans chagrin ce qu'ils n'avoient jamais veu. Elle devoit, ce semble, estre satisfaite de l'heureux succès qu'avoit eu la démarche de sortir de son Convent ; mais comme elle

GALANT. 137

à craindre qu'on ne la forçast
quelque jour à y rentrer, ce
qu'elle jugeoit inévitable, &
moins qu'elle ne se rendist
maîtresse absolüe, elle crut que
le seul moyen d'y réüssir estoit
de former un grand Party qui
eust interest à la conserver.
Elle examina le mérite des
Grands qu'elle y voulut en-
gager, & ne jugea personne
plus capable d'estre mis à leur
tête que le Prince Galuchin.
C'estoit un homme de tres-
grande qualité, descendant
des derniers Ducs de Lithuanie,
de la Maison des Jago-

Septembre. 1697.

M

138 MERCURE

lons. Les Grands parurent assez contents de ce choix, se persuadant qu'il n'auroit que le seul nom de Ministre, & qu'ils partageroient toute l'autorité avec luy. Le Prince qui estoit beaucoup plus éclairé qu'eux, n'eut pas de peine à les entretenir dans leurs esperances pendant la suite du regne de Theodore, qui mourut d'une mort assez subite, estant seulement âgé de vingt-deux ans. Comme il ne laissa point d'enfans, son Frere Pierre, quoy que cadet & du second lit, luy succeda.

d'abord, à cause de l'incapacité de Jean son aîné. La Princesse Sophie, qui aspirant à se rendre maîtresse absolue de tout l'Etat, ne voyoit que les Officiers de la Couronne & les Grands qui pussent s'opposer à ses desseins, ou par l'ambition particulière de chacun d'eux, ou par le déplaisir qu'ils pouroient avoir tous ensemble, de se voir gouverner par une femme, employa sous main Corvenski, homme hardi & puissant, qui elle avoit mis dans ses intérêts, pour susciter les Stré-

41 MERCURE

lits ou Estreles, espece de Milice comme les Janissairés de la Porte, qui sous pretexte de vanger la mort du Czar Theodore, qu'ils soutenoient avoir esté empoisonné, firent un si cruel massacre des plus grands Seigneurs, que si pour appaiser le tumulte la Princesse voyant qu'ils pouvoient trop loin les choses, ne fust sortie du Palais Imperial, & ne se fust montrée, l'on eust continué à s'en prendre à l'innocent comme au coupable, pour avoir une plus grande dépouille. Les Bojars ou So,

GALANT. 146

nateurs, & le Patriarche s'entremirent aussi pour faire épargner le sang, & ce grand trouble estant appaisé, le Prince Pierre fut couronné Czar au contentement de toute la Russie. La Princesse qui eult mieux aimé la Couronne fut la tête de Jean, son Frere de pere & de mere, éclara publiquement, pretendant que l'élection de Pierre faisoit injustice à son aîné. Les Bojars & le Patriarche luy representèrent inutilement que Jean estoit un Prince infirme, aveugle, & perclus de la moitié

142 MERCURE

de son corps. Elle se servit des Estreles, dont dix-huit mille en vingt huit Regimens ont accoustumé de resider à Moscou pour la garde du Czar, ayant trouvé le moyen de mettre de son parti le Bojar Kouvark, President de la Chambre des Soldats, & ainsi la force à la main, elle fit proclamer & couronner Jean, premier Czar, regnant en société avec Pierre, après quoy elle vint à bout de faire agréer que comme les Princes estoient dans une grande jeunesse, elle prendroit sur elle

GALANT. 143

tont le fardeau de l'Etat.

On esperoit que les troubles finiroient par là, mais on fit des cabales dans la Milice, qui est composée en partie d'Estreles, & en partie de Bourgeois de Moscou, qui sont presque tous des Marchands fort riches, qui sont bien aises de se dire de ce Corps. La Cour, sur l'avis qu'elle eut de tout ce qui se tramoit, soupçonnant qu'on en vouloit à la Maison Czarienne, partit de Moscou, & se retira à un Cloistre appelé la Trinité, éloigné de la Ville

144 MERCURE

d'environ douze lieues d'Allemagne. Peu de jours après, la Milice se souleva de nouveau, & l'éloignement des Czars donnant plus de lieu au desordre, le Bojar Couvenski lâcha la bride aux Estreltes, permit le pillage & le massacre, & il suffisoit alors d'être d'un autre Parti que du sien pour devenir coupable de la mort du Czar Theodore. Son premier Medecin fut mis en pieces, comme luy ayant donné du poison. On assassina le Grand Chancelier & son fils, & l'on commit des cruautés inouïes.

GALANT. 145

troüis. La Princesse Sophie avertie de tout, se fit un mérite de tant de massacres. Elle envoya faire compliment à Couvenski sur le zele qu'il montrait à vanger la mort de son Frere, l'assurant qu'elle se tenoit obligée de tout ce qu'il avoit fait. La politique l'obligeoit à flater un furieux qui estoit à craindre ayant les armes à la main. Cependant ses honnétetez apparentes ne servirent qu'à enhardir Couvenski, qui après les engagements qu'elle avoit pris avec luy, crut qu'il pouvoit tout

Septembre 1697. N

oser, jusqu'à mettre la Couronne sur sa tête. La chose luy paroïssoit d'autant plus aisée, que les massacres des Grands qui l'auroient pû traverser par leur credit, estoient approuvez, & qu'on luy en faisoit même des complimens. D'ailleurs il croyoit avoir gagné l'amitié de la Milice en luy permettant les vols & les pilleries, & il estoit fortement persuadé qu'il n'y en avoit aucun qui n'entreprist tout pour luy; les uns par reconnoissance, & les autres par l'esperance d'une plus grande

GALANT. 147

fortune, s'il arrivoit quelque changement. Il leur avoit toujours inspiré un grand mépris pour les Czars, par l'imbécillité de l'un, & par la grande jeunesse de l'autre, après laquelle on devoit attendre qu'il seroit sujet aux mêmes accidés que les Freres, ce qui seroit cause qu'on ne verroit jamais sur le Trône un Prince qui sceust connoître le mérite de chacun & récompenser leur valeur. Animé par toutes ces veuës, il resolut de n'épargner rien pour son entière élévation, & pour avoir quel-

N ij

que droit dans ce qu'il avoit envie d'entreprendre, il crut devoir s'allier auparavant dans la Maison Czarienne, & proposer le Mariage de son Fils avec la Princesse Catherine, Sœur cadette de la Princesse Sophie, qui n'avoit point voulu entrer dans un Convent, voyant que sa Sœur en estoit sortie. Sa tentative n'eut pas le succès qu'il s'estoit promis. On fit reflexion à la Cour que cette alliance estant contre la Coutume, ne pourroit se faire qu'au préjudice des jeunes Czars, & la Princesse Sophie,

quoy qu'elle eût consenti à la plûpart des crimes de Couvenski, fut la premiere à opiner à sa mort, pour le punir d'une ambition qui faisoit craindre des suites tres-dangereuses à l'Empire des Russiens.

C'est la Coûtume en Moscovie de celebrer la Feste de tous les Enfans de la Maison Czarienne. Le Prince ou la Princesse dont la Feste est solemnisée, fait un regale, & reçoit les compliments des principaux de l'Empire. La Cour voulut celebrer au Convent

N iij

150 MERCURE

de la Trinité la Feste de Sainte Catherine, dont la Princesse que Convenski destinoit à son Fils, portoit le nom. La Princesse Sophie en fit donner avis à tous les Bojars, & invita particulièrement Convenski, qui continuoit à Moscou les cruautéz qu'elle avoit feint d'approuver. On prit cependant des mesures pour se défaire de cet Aspirant au Trône. Deux cens Cavaliers apostez l'attaquerent sur le chemin de la Trinité. Il fut pris & conduit dans une maison voisine, où après qu'on

luy eut leu sa Sentence on luy
 coupa la tête, ainſi qu'à ſon
 Fils. Les Eſtreles furent d'a-
 bord étourdis du coup, mais
 à leur étonnement ſucceda
 bientôt la rage. Ils ſ'attrou-
 perent diſant hautement qu'ils
 avoient perdu leur Pere, &
 qu'ils vouloient vanger ſa
 mort ſur tous ceux qui en
 eſtoient les auteurs; ſans di-
 ſtinction de perſonne. Ils ſe
 faiſirent en effet des Arce-
 naux & des munitions de guer-
 re, & ils paroifſoient d'hu-
 meur à n'épargner rien. La
 Cour voyant quel danger me

132. MERCURE

naçoit l'Etat, fit promptement assembler les autres Troupes qui de tout temps ont une haine irreconciliable contre les Estrelles, & ordonna aux Officiers Allemans, qui sont en grand nombre, de se rendre incessamment à la Trinité. Chacun obeit à l'ordre, abandonna sa femme & ses enfans pour courir où il estoit appelé, & aucun ne fut retenu par la crainte que les Estrelles ne se vengeassent sur sa Famille de l'obeissance qu'il rendoit aux Czars. Cette crainte qu'ils pouvoient avoir, a'è-

soit pourtant pas sans fondement. Les Allemans avoient leur quartier dans un Fauxbourg de Moscou, & les Estreles ne manquèrent pas de s'y transporter, dans le dessein d'y faire main basse, mais ils furent arrêtez par les remontrances de quelques uns de leurs vieux Camarades, qui leur firent connoistre que s'ils massacroient les Femmes des Allemans, outre la vengeance des Maris qui iroit contr'eux à tout excés, ils ne devoient esperer ny paix ny pardon après une action si bar-

154 MERCURE

bare. Ils furent touchez de ces raisons. Le quartier fut conservé, & ils chercherent à faire leur paix. La Cour ayant jugé à propos de leur pardonner, les Czars retournerent à Moscou, accompagnez de la Noblesse & de tous les Officiers étrangers. Les Estrelles qui viarent à leur rencontre sans armes, se jetterent par terre & crierent misericorde. Les Princes ayant fait signe de la main qu'on leur pardonnaist, les Soldats se leverent & les conduisirent jusques au Palais avec de grandes demonstra-

GALANT. 155

tions de joye. La mort de Convenski & de son Fils produisit l'effet que la Princesse avoit attendu. Elle obtint pour elle la regence de l'Etat, en vertu de laquelle elle conféra à Galischin son Favory, la Charge de Grand Chancelier & celle de Ministre d'Etat temporel; c'est à dire, d'Administrateur de l'Empire pendant un certain temps, & distribua par ses avis les autres charges considerables à ses creatures. Galischin commença les fonctions de sa Charge de Chancelier par une exa-

156 MERCURE

ête perquisition des Estreles, coupables de la sedition qui venoit d'estre étouffée. Il fit executer les principaux, & condamner les autres à l'exil. On en composa quatre Regimens, dont l'un fut relegué à Biologrod, Frontiere de Tartarie; l'autre à Sibirka sur le Volga dans le Royaume de Cazan; le troisiéme à Kourska en Ukraine, & le quatriéme à Sueska dans le même Pays.

Tout estant ainsi pacifié, & la Princesse Sophie qui avoit de l'amour pour Galif-

chin, se voyant en état de tout entreprendre, voulut s'asseurer de luy entierement par le mariage. Toute la difficulté estoit de se défaire de la femme de ce Prince, a quoy il ne pouvoit se résoudre, ayant naturellement de l'honneur, outre qu'il en avoit eu de grands biens & les enfans qui luy estoient chers. Cependant comme les femmes sont ingenieuses, elle fit si bien qu'elle engagea Galischin à porter sa femme à se faire Religieuse; moyennant quoy selon la Religion des Moscovi-

158 MERCURE

tes, il obtiendrait peu de temps après du Patriarche la permission de se remarier, en exposant que la force de son temperament ne luy permettoit pas de garder le celibat. La Femme de Galifchin ayant donné les mains à la chose, la Princesse ne douta plus qu'elle ne réussist dans ses desseins, qui estoient de se placer elle-même dans le Trône. Pour cela il falloit faire approuver à Galifchin la mort des Czars, qu'elle avoit absolument résoluë. Ce Prince plus habile qu'elle & moins amoureux,

GALANT. 159

luy representa l'horreur de ce crime, luy faisant comprendre qu'il ne manqueroit pas de leur attirer la haine de tout le monde, laquelle, quoy que cachée, pourroit un jour éclater, & donner occasion aux Mécontents, sous pretexte de vanger les Czars, de faire contre eux ce qu'elle avoit fait contre Convenski. En la détournant de son dessein, il luy en fit approuver un autre plus raisonnable, & en apparence plus seur. Ce fut de marier le Czar Jean, & pour supléer son impuissance, d'obliger

la femme de prendre un Galant qu'elle recevroit pour le bien de l'Etat, à qui elle donneroit des Successeurs: que dès que ce Prince auroit des enfans, le Czar Pierre n'auroit plus d'amis ny de creatures: qu'en ce cas là ils se marieroiēt, & pour rendre leur mariage plus agreable à toute la Moscovie, ils feroient élire pour Patriarche le P. Silvestre, Moine Polonois, Grec de Religion, & homme habite, qui proposeroit aussi tost une Ambassade à Rome pour la reunion de l'Eglise de Russie; qu'en suite

GALANT. 161

ils contraindroient le Czar Pierre à se faire Prêtre, ou si cela ne se pouvoit, qu'ils trouveroient moyen de s'en défaire par des voyes seures & moins odieuses que celles que proposoit la Princesse; qu'ils obligeroient le Czar Jean à se plaindre du libertinage de sa femme, & à faire voir que les enfans qu'elle auroit eus ne seroient point de luy, & qu'il leur seroit aisé de prouver, après toutes les mesures qu'ils auroient prise pour luy en faire avoir eux-mêmes; que de cette maniere ils la feroient

Septembre 1697.



162 **MERCURE**

mettre dans un Convent , après quoy ils feroient obtenir au Czar Jean la permission d'en épouser une autre, dont ils seroient seurs qu'il n'auroit aucuns enfans ; que par ce moyen sans craindre que Dieu les châtiast , ils seroient les maîtres de l'Estat pendant la vie de cet inhabile Prince, & les heritiers après sa mort, n'y ayant plus de mâle dans la famille des Czars. La Princesse trouvant également son compte à ce dessein , y consentit, & laissa à Galischin le soin de le faire réussir. Il commença par

GALANT. 163

marier Jean ; & comme les Czars, ne s'allient jamais dans Pays Etrangers, & qu'ils choisissent parmy les plus belles Filles de toute la Russie, qu'on leur amene à la Cour, celle qui leur plaist le mieux, il ne fut pas difficile à Galischin de luy donner une Femme qui convinst à ses desseins. Un Chirurgien fut choisi pour son Galant, & elle devint grosse peu de temps après. Cependant la Paix ayant esté faite avec la Pologne, on delibera dans le Confeit de guerre d'envoyer en Crimée con-

O ij

164 MERCURE

tre les petits Tartares un corps d'Armée considerable, & le Prince Galifchin en fut nommé Generalissime. Il fit ses efforts pour se décharger de cet employ, mais la pluralité des voix l'emporta, & quoy qu'il vist bien qu'on ne cherchoit qu'à luy nuire en le faisant sortir de Moscou, il fut engagé d'honneur à prendre la conduite de cette expedition en 1687. La Campagne finie, Galifchin par ses presents qu'il eut l'adresse d'obtenir des Czars, ou pour mieux dire, de la Princesse, en faveur

BALANT. 169

de l'Armée, appaisa certains mouvemens qui s'élevoient dās les troupes contre sa personne, & gagna encore les principaux de la Noblesse par des emplois qui les dédomma geoient de leurs dépenses; de sorte qu'il fut reçu à la Cour avec tous les témoignages de joye qu'il pouvoit souhaiter, & reprit en main les affaires avec plus d'autorité qu'auparavant. La femme du Czar Jean accoucha, mais le malheur ayant voulu que ce ne fust que d'une Fille, il fallut se consoler en attendant.

166 MERCURE

mieux. Toute cette intrigue ne put estre conduite si secretement que les amis du Czar Pierre n'en fussent instruits. Ils voulurent y donner remede, mais ne se sentant pas assez puissans pour l'entreprendre en l'état ou estoient les choses, ils engagerent un autre Prince Galischin, Parent de celui-cy, à se joindre à eux, & l'infinuerent si bien dans les bonnes graces du jeune Czar, qu'il en devint favori. Une seconde expedition ayant esté resoluë en Crimée en 1689. on obligea sous pretexte d'estimer le

GALANT. 167

grand Galischin à aller pour la seconde fois commander l'Armée. Pendant son absence on maria le Czar Pierre malgré la Princesse. Une action si hardie grossit son party, & toute la jeunesse se declara pour ce Prince. Galischin de retour de cette seconde campagne. trouva les affaires dans un changement qui luy donna de grandes inquietudes. Le mariage de Pierre, & la grossesse de la femme avoient rompu toutes ses mesures. L'audiance luy fut refusée, & ce ne fut que par les prieres de

la Princesse qu'il fut admis à baiser les mains du Czar. Il essaya de sanglans reproches sur le mariage du Czar Jean, & il ne put venir à bout de justifier sa conduite. Quelques jours s'estant passez avec assez de tranquillité pour Galischin, la Princesse voulut répandre des biens considerables parmi les Bojars, & reconnoistre par là les bons services qu'ils avoient rendus, mais le Czar Pierre s'y opposa fortement sous pretexte de faire examiner à loisir la qualité des services afin d'y proportionner.

tionner les recompenses, & ce ne fut qu'après des instances bien des fois reiterées qu'elle obtint enfin le consentement de faire ce qu'elle souhaitoit. Les dons qu'elle fit aux Chefs d'armée, aux autres Officiers Generaux, & même à tous les Gentilshommes qu'elle estoit bien aise d'affermir dans son parti, causerent d'autant plus d'étonnement, qu'ils n'avoient point encore esté pratiqués en Moscovie, & que les Czars s'estoient toujourns contentez de donner une veste Royale à ceux qu'il leur avoit

Septembre 1697.

P

pleu d'honorer. Cependant la Princesse n'estoit pas contente. Quoy qu'on l'eust laissée maîtresse des liberalitez qu'elle avoit jugé à propos de faire. On luy avoit fait acheter force cher ce plaisir par les oppositions qu'elle y avoit rencontrées, ce qui luy estoit sensible au dernier point, après avoir gouverné l'Etat à sa fantaisie, & sans aucune contradiction pendant plusieurs années. Ce qui venoit de luy arriver, luy faisoit voir, que plus elle laisseroit augmenter l'autorité de son Frere, plus

elle verroit diminuer son pouvoir. Elle s'imaginoit avec beaucoup d'apparence que s'il ne luy avoit pas refusé absolument la permission qu'elle lui avoit demandée, il s'étudieroit à l'avenir à luy refuser des graces; & prendroit plaisir à perdre ses creatures, pour l'obliger après divers mécontentemens à quitter la partie & à se retirer dans son Convent. Elle ne pouvoit rien prévoir de plus terrible pour elle. Ainsi son ambition la devorant, comme elle estoit courageuse au delà des per-

172 MERCURE

tonnes de son sexe , elle
resolut de tout tenter pour
se maintenir dans le po-
ste où elle estoit, & se repen-
tant d'avoir suivi si longtems
les conseils moderez de Galif-
chin, elle luy fit comprendre
que s'ils laissoient le Czar
Pierre sur le Trône, leurs en-
nemis ne se contenteroient
pas de la ruiner de credit in-
sensiblement, mais qu'ils pouf-
seroient la chose plus loin en
la forçant de rentrer dans son
Monastere, ce qui ne pouvoit
arriver qu'elle ne l'entraïnast
en même temps dans sa cheu-

GALANT. 173

te, luy, sa famille & tous les amis, Galifchin ne put resister à ses raisons, & bien qu'il eust beaucoup de prudence, & qu'il fust naturellement ennemy de tous les conseils violens, il trouva tant d'apparence dans toutes les choses qu'elle luy representa, qu'il ne le put defendre d'entrer dans la conspiration qu'elle meditoit. Il auroit bien voulu seulement, avant qu'on entreprist rien, envoyer son Fils aîné en Pologne, sous prétexte d'Ambassade, avec la plus grande partie de ses richesses, afin de s'y

P iij

174 **MERCURE**

pouvoir mettre à couvert de l'orage, si le projet manquoit de succès, mais l'impatience de la Princesse l'emporta. Elle luy remontra qu'il n'y avoit pas un moment à perdre ; & que ce qu'il vouloit faire seroit une precaution inutile, puisqu'après toutes les mesures qu'elle avoit prises depuis fort long temps, elle estoit seule de l'execution de son dessein. Elle prit donc la resolution de se défaire du Czar Pierre, qui estoit alors à une de ses Maisons de plaisance, appelée Obrokeusko, à une petite lieuë

de Moscou. Elle chargea de cette dangereuse commission, Theodore Thekolavitaou, President de la Chambre des Estreles, homme qui par l'appuy de cette Princesse, de simple Ecrivain estoit devenu Akatrik, ou porte épée, dignité immédiatement après les Bожарs Senateurs. Ce Theodore promit d'exécuter fidèlement l'ordre de la Princesse Sophie. Il assembla six cens Estreles affidés, & commandez par un Colonel dans le Château de Grim, résidence du Czar & du Patriarche, & où sont

toutes les Chambres de Justice, & s'estant mis à leur tête, il les disposa à le suivre à O-brokeusko; mais dans le temps qu'il ordonnoit de leur marche, deux de ces Estreles, touchés de remords, résolurent de ne point souïller leurs mains dans le sang de leur Prince, & s'estant dérobez sans qu'on y prist garde, ils coururent avertir le Czar Pierre, qui surpris au dernier point se leva de son lit, & fit avertir les Oncles, Freres de sa Mere, pour les consulter sur ce qu'il avoit à faire. On resolut d'envoyer

à la Ville pour s'informer de la vérité du fait, & ceux qui furent chargez de cette commission ayant rencontré Thekelavita à la tête de ses Estrelles, se tirèrent à quartier, & prirent ensuite les devans pour en avertir le Czar. Il n'eut le temps que de monter en Carosse à la hâte avec sa Mere, sa Femme & sa Sœur, & se sauva du côté du Convent de la Trinité, suivy de ses plus fidelles serviteurs. Les Conjurerez arriverez chercher en par tout le Czar, & ceux des Estrelles qui estoient de garde, ne

ſachant rien de l'affaire, mais ſeulement étonnez de ſa fuite, dirent à leur Preſident qu'il eſtoit party la nuit avec grande precipitation. Thekelavita retourna vers la Princeſſe, qu'il ne trouva pas moins chagrine que luy, de ce que l'entreprise avoit manqué. Cette fuite cauſa beaucoup d'étonnement dans Moſcou. On n'en pouvoit deviner la cauſe, mais ſur le ſoir on ſceut que le Czar Pierre avoit envoyé faire à la Princeſſe de grands reproches de ſa perfidie. Elle nia tout, & ſou tint qu'on s'eſtoit

alarmé mal à propos, en donnant le nom de Conjurez à des Estreles, qu'on envoyoit relever la garde, & qu'on luy faisoit tort de luy croire l'ame assez noire pour pouvoir penser à perdre son Frere. Comme on releve ordinairement la garde de jour, & que les Estreles estoient arrivez de nuit à Obrokensko, on demeura persuadé de la chose. Le Czar Pierre écrivit à tous les Bojars & à toute la Noblesse, qu'ils eussent à se rendre incessamment à la Trinité, & ayant averti tout l'Empire de l'attentat de Thékelavitaï, il en-

80 MERCURE

voya des ordres à toutes les Villes de tenir la Milice prête pour le soutenir. On accourut de tous les endroits du Royaume, & en moins de huit jours il vit auprès de luy un grand nombre de Noblesse. Il envoya aussi ordre à Galifchin de se rendre à la Trinité, mais il s'excusa sur ce que le Czar Jean le retenoit. Pendant ce temps la Princesse employoit tout pour avoir de son party les Estréles que Pierre se menageoit. Elle en fit appeller certains Officiers, qui preferaient aux Colonels, ont en semblables occasions grand

pouvoir sur les esprits, & les ayant fait ranger au bas de l'escalier, le Czar Jean & elle sortant de la Messe s'arrêterent sur le haut, & le Czar leur dit que son Frere s'estant retiré à la Trinité sans que l'on en sceust la cause, il avoit sans doute dessein de troubler l'Etat, & que pour éviter les fâcheux inconveniens qui pouvoient naître de sa retraite, il leur défendoit de luy obeir, quelque ordre qu'ils en receussent. La Princesse appuya cette défense, mais les Estroles ne laisserent pas de se rendre auprès du Czar Pierre, de

182 MERCURE

forte qu'ayant appris que la plupart des Bojars s'estoient joints à luy, elle ne trouva point de plus seur party pour elle que de tâcher à faire sa paix. Cette Princesse choisit pour cela deux de ses Tantes, Sœurs de son Pere & une de ses Sœurs, qui sur son exemple estoient sorties du Convent, & qu'elle n'avoit osé y faire rentrer, de peur que les Ennemis n'en prissent sujet de l'y vouloir faire rentrer elle même. Elle les envoya à la Princesse, où estant reçues à l'endroit qui servoit de retraite au Czar, elles le prièrent de

GALANT. 183

ne point ajouter foy aux bruits que l'on avoit répandus, l'assurant qu'il y avoit du mal entendu dans cette affaire; qu'on vouloit malicieusement broüiller le Frere avec la Sœur, & qu'il pouvoit en secreté revenir à Moscou. Le Czar Pierre leur fit si bien voir que sa terreur n'avoit point esté panique, que convaincues de la conspiration par les circonstances; elles commencerent à pleurer, protestant qu'elles n'y avoient aucune part, & jurant qu'elles ne retourneroient plus à Moscou, résolues de vi-

184 MERCURE

vre ou de mourir avec luy. La Princesse ayant eu avis de mauvais succès de la negotiation de ses Tantes s'adressa au Patriarche, & en lui marquant toute sa douleur, elle fit si bien que le bonhomme consentit à s'employer pour l'accommodement qu'elle souhaitoit. Il partit le même jour, exposa au Czar le sujet de sa visite, & n'oublia rien de ce qu'il crut propre à remettre la bonne intelligence dans la Famille, mais il fut fort étonné d'apprendre que la conspiration s'étendoit jusques sur luy, &

GALANT. 185

que si le dessein avoit reüssi, le Moine Silvestre se seroit fait reconnoître Patriarche. Cette nouvelle étourdit extrêmement ce bon homme. Il crut qu'il ne feroit pas mal de demeurer à la Trinité, jusqu'à ce qu'on eust éclairci & pacifié les choses, & en même temps il fit une déclaration publique pour mettre les Conjurez en arrest. La Princesse doublement affligée assembla les gens de son party, & dans le Conseil qu'ils tinrent ensemble, il fut resolu que l'on viendroit Thekelavita dans

Septembre 1697. Q

186 MERCURE

le Palais. Elle prit ensuite le chemin de la Trinité, accompagnée de Galischin & de la plupart de ses Amis, afin de tâcher d'appaiser son Frere, qui de son côté avoit envoyé de seconds ordres aux Estrelles de se rendre incessamment auprès de sa personne. Elle n'estoit pas encore à moitié chemin, lors qu'un Bojar, qu'envoya le Czar au devant d'elle, l'obligea de retourner sur ses pas, en lui disant qu'elle ne seroit point receüe. La Princesse n'ayant pas jugé devoir passer outre, & apprehendant

la colere de son Frere, reprit le chemin de Moscou. Le lendemain les Estreles & les Allemans se rendirent tous à la Trinité. Les Bojars s'y assemblerent, & resolurent entr'eux d'envoyer prendre les traistres en quelque lieu qu'on les pust trouver. Un Colonel à la tête de quatre cens hommes fut chargé de cette commission. Il vint à Moscou où il ne fut pas plûtoft arrivé qu'il marcha au Palais Imperial. Là, il demanda hautement qu'on luy livrast Thekelavitan. On fit d'abord quelque resistance,

Q. ij

188 MERCURE

mais le Colonel ayant persisté, la Princesse qui se vit abandonnée, & qui craignit les suites de son refus, livra le coupable & ses adherans, qui furent conduits chargez de chaînes à la Trinité.

D'un autre costé Galischin voyant sa fortune sur le point d'estre renversée, & se flatant de la pouvoir soutenir par sa fermeté, résolut d'aller lui-même justifier sa conduite auprès du Czar. Il prit le chemin de la Trinité, accompagné de son Fils, & de plusieurs grands Officiers ses

GALANT. 189

Créatures ; mais la porte du Convent le trouva fermée pour luy & pour la suite ; & après qu'on luy en eut refusé l'entrée , on leur donna des gardes à tous , avec ordre de ne point sortir de cette maison. Si-tost que Thekelavita fut arrivé , il fut conduit dans le grand Salon , où le Czar avoit assemblé ses Bojars. On l'interrogea quatre heures , & de là on le mena à une tour du Convent , où il souffrit la torture , c'est à dire , les étrivieres. De la façon qu'on les donne en Moscoyie , ce sup-

190 MERCURE

plice est tres cruel. On attache le Patient sur le dos d'un homme robuste, qui est tout droit sur ses jambes, appuyant ses mains sur une espee de banc à la hauteur de sa teste. L'Executeur est à trois pas de là avec un grand foüet de nerf de bœuf, ayant au bout trois aiguillettes de cuir d'Eland, cru & non tanné, & qui par consequent ne tranche guere moins qu'un rasoir. Il en donne de toute sa force sur le dos du Patient, & fait ruisseler le sang à chaque coup. Theleslavitau en ayant essuyé quel-

ques uns, avoient qu'il s'estoit chargé de tuer l'Imperatrice mere, & le Czar Pierre, & que la Princesse Sophie l'avoit poussé à cette entreprise, dant il découvrit toutes les circonstances. Le Czar, quoy que fort persuadé de l'inhumanité de sa Sœur, ne voulut pourtant point deshonorer publiquement une Princesse de sa Maison; & le jeune Galischin, Favory du Czar, eut besoin de tout son credit, pour l'engager à ne pas ternir l'honneur de sa Famille par le supplice de son Parent, Prince

192 **MERCURE**

de ce même nom. On examina ensuite sept scelerats, qui devoient executer le massacre. On leur donna la question extraordinaire, qui fut de leur raser la teste, & de leur faire tomber goutte à goutte de l'eau bouillante sur le crane; ce qui leur fit aussi-tost confesser tout par l'excès de la douleur. Après qu'ils eurent déclaré leur crime, & nommé tous ceux qui estoient de la conspiration, on passa deux jours à délibérer ce qu'on feroit des criminels. Galischin, son Fils & ses amis, furent con-

GALANT. 193

condamnez à l'exil. La Sentence luy fut prononcée au pied de l'escalier par un Secrétaire d'Etat. Il l'écouta de bout, & environné de Gardes. Elle portoit qu'il luy estoit ordonné de la part du Czar de se rendre à Karga, ville sous le Pole, & d'y demeurer le reste de ses jours en disgrâce de Sa Majesté, dont la bonté cependant estoit telle, qu'elle luy accordoit trois sols par jour pour sa subsistance, sa justice ordonnant que tous ses biens seroient confisquez au tresor. Le malheureux Galischin ayant fait

Septembre 1697. R

194 MERCURE

une inclination, & répondit
seulement qu'il estoit difficile
de se justifier devant son Mai-
stre, se retira, & fut conduit
au lieu de son exil, par un
Colonel. On dépêcha un Sec-
retaire d'Etat à Moscou,
pour se saisir de son Palais,
où l'on trouva quantité de
meubles tres-riches, cent
mille Ducats enterrez dans
une cave, quatre cens Poute
de vaisselle d'argent, chaque
Poute valant quarante francs,
& quelques especes d'argent
monnoyé. Sa Femme, son
Fils, & la Femme de ce Fils,

furent envoyez au même exil. Le lendemain, Thekelavita eut la tête coupée sur un billot, & l'on punit du même supplice deux des sept Estreles qui devoient porter les premiers coups. Le Colonel qui s'estoit chargé de commander le détachement, eut les écrivies, & après qu'on luy eut coupé la langue, il fut relegué en Ziberie avec un sol par jour pour sa subsistance. Les cinq autres eurent aussi la langue coupée, & furent envoyez au même lieu pour tuer les Maitres Zibelines. Toutes

R ij

ces executions finies, le Czar Pierre en donna avis à la Princesse, qu'il fit prier de sortir du Palais, & de se retirer dans le Monastere qu'elle avoit fait bâtir à un demi mille de Moscou. Elle refusa de le faire pendant quelques jours, dans le dessein de chercher une retraite en Pologne, ne pouvant se résoudre à retourner dans un lieu d'où elle avoit eu l'adresse de sortir contre la coutume, ce qui ayant esté sceu du Czar, il envoya ordre au Commandant des Estreles de la conduire de gré ou de force

GALANT. 107

à ce Monastere , d'en faire
garder toutes les avenues , &
d'empescher que personne
n'y entraist pour luy parler. A
prés que cela eut esté fait , le
Czar Pierre revint à Moscou ,
où il fit son entrée à cheval , à
laquelle il n'y eut rien de re-
marquable que d'y voir les
dix huit mille Estreles de la
Garde sous les armes. Un
quart d'heure après, la Femme
& la Sœur arriverent en Car-
rosse , & tous ensemble ils at-
terent descendre au Palais. Le
Czar Jean vint recevoir son
Frere au haut du degré. Ils

R iij

198 MERCURE

s'y embrasserent, & s'estant promis amitié l'un à l'autre, chacun d'eux se retira dans son appartement particulier. Depuis ce temps-là il ne s'est fait nulle mention de Jean qu'à la tête des Actes. Telle fut la fin de la Regence de la Princesse Sophie, qui se se-foit toujourns conservée dans sa puissance, & dans son crédit, si elle s'estoit contentée de gouverner l'Etat sous ses Freres, mais pour avoir trop cru son ambition, elle s'est veüe confinée pour le reste de ses jours dans un Convent, avec

GALANT. 199

206. Religieuses qu'elle avoit fait venir exprès de Kiovie, dans le deffein de s'acquérir le plus de creatures qu'elle pourroit. Le Czar Jean est mort depuis peud'années. Le Czar Pierre qui regne seul à present est d'une tres grande taille. Il a le visage beau, les yeux assez grands, mais si égaréz qu'il fait de la peine à regarder. Il se divertit à faire tirer les Favoristes uns contre les autres, & bien souvent ils s'affoient à l'envy pour faire leur Cour. L'hiver il fait faire de grands trous sur la glace, &

R. iij

200 MERCURE

oblige les plus grands Seigneurs à passer dessus en traîneaux. Il se réjouit quand il les voit tomber dans ces trous, où beaucoup se noyent par la foiblesse de la nouvelle glace. Sa passion dominante est de voir brûler des Maisons, ce qui est fort commun à Moscou, à cause qu'on ne se donne pas la peine d'éteindre le feu, qu'il n'y en ait quatre ou cinq cens de brûlées. A la vérité la perte n'est pas fort grande. Chacune de ces Maisons ne vaut guere plus qu'une de nos étables. Aussi les,

GALEANT. 107

trouve-t-on toutes faites au
marché. Les incendies qui
arrivent si frequemment à
Moscou, viennent de la gran-
de habitude que les Mos-
covites ont à s'enyvrer, &
de leur negligence à éteindre
le grand nombre de bou-
gies allumées qu'ils mettent
aux Tableaux qu'ils ont dans
leurs Chambres.

J'oubliai à vous dire le mois
passé, que le Roy a donné
l'Abbaye de Saint Aubin lez
Bois, Ordre de Cisteaux,
Diocèse de Saint Brieuc, à

202 MERCURE

M^r l'Abbé de Cattuelan,
Grand Vicaire de S. Brieuc,
& Neveu de M^r le Marquis
de Cattuelan, Brigadier des
Armées du Roy.

Le 8. de ce mois, jour de la
Nativité de la Vierge, Ma-
dame de la Poipe, Abbessé
de l'Abbaye royale de Sainte
Claire de Vienne, Ordre de
Saint Benoist, fut benite par
M^r l'Archevêque de la même
Ville. Il s'y trouva plusieurs
Dames d'un nom & d'un me-
rite fort distingué, avec
un concours extraordinaire
de gens de tous estats, que la

réputation de la haute vertu de cette Abbefse y avoit attiré. Il y eut ensuite plusieurs tables servies tres - proprement par le soin de ses Parens, qui en firent parfaitement bien les honneurs, & regalerent la plupart de ceux qui avoient assisté à cette ceremonie. Le nombre en estoit fort grand, quoy que personne n'y eust esté invité.

Il paroist depuis peu un *nouveau Traité des Eaux minerales de Forges*, fait par M^r Linand, Docteur en Medecine. Il donne le plan du Bourg de

204 MERCURE

Forges, de la maison & de l'enclos des Capucins, & des sources minerales, & fait voir d'abord quelle est la qualité de l'air du lieu, & quelles commoditez on y trouve pour la vie. Il entre ensuite dans l'examen de la nature de ces Eaux minerales, & démontre en quoy consiste la difference de celles des trois sources qu'on y voit. Le quatrième Chapitre donne une idée generale des plus considerables maladies auxquelles ces Eaux sont propres. Après avoir fait connoître les symptomes les

GALANT. 205

plus essentiels qui les accompagnent, & les causes les plus ordinaires qui les produisent, il s'attache à faire comprendre comment ce remede agit pour les détruire. Tout le reste de l'ouvrage tend à conduire les Malades comme par la main, afin de leur faire trouver dans l'usage de ces Eaux tout le fruit qu'on s'en promet. On fait préparer les sujets avant que de commencer à les prendre. On leur prescrit un regime, tant à l'égard des alimens, que des exercices, & des plaisirs même qu'ils doi-

206. MERCURE

vent prendre. On examine encore les principaux accidens qui surviennent quelquefois, quelques mesures qu'on prenne pour les éviter, & on y prescrit des remedes. Enfin on ne quitte point les Malades qu'ils ne quittent eux-mêmes les Fontaines, & c'est en leur donnant encore des avis touchant la conduite qu'ils doivent tenir après qu'ils se sont servis de ce remede. Comme on n'a pu bien faire voir les sources en les renfermant dans le petit terrain qu'elles doivent occuper dans le

plan qu'on a tâché de rendre regulier, on les met dans une figure détachée.

M^r Lemery, Docteur en Medecine, a mis depuis peu au jour une *Pharmacopée universelle*, contenant toutes les compositions de Pharmacie qui sont en usage dans la Medecine, tant en France, que par toute l'Europe, leurs vertus, leurs doses, leurs manieres d'operer les plus simples, & les meilleures, avec plusieurs remarques & raisonnemens sur chaque observation. Tout ce que l'Ecole a de plus

208 MERCURE

habiles Medecins, assurent que par le moyen de ces remarques & raisonnemens, l'Auteur a débarassé toutes les compositions que ce Livre contient, de ce qui pourroit s'y rencontrer d'inutile, & les a enrichies de medicamens les plus capables d'augmenter considerablement leurs vertus; en sorte que le Public ne peut manquer d'en tirer de grandes utilitez. Ce Livre estant dédié à M^r Fagon, premier Medecin de Sa Majesté, j'ay cru devoir rapporter icy l'endroit qui suit de l'Epistre

que M^r Lemery a mise à la
 teste de son Ouvrage.

On n'a pas oublié ces sçavan-
 tes & judicieuses Leçons que vous
 faisiez autrefois dans le Jardin
 Royal sur la matiere que je trai-
 te, & desquelles j'avouë que j'ay
 tiré de tres-grands avantages.
 Quelle profondeur de Doctrine!
 Quelle penetration! Quel discer-
 nement n'y avez vous pas tou-
 jours fait paroître? Avec quelle
 netteté, & avec quelle facilité
 n'insniez vous pas vos plus su-
 blimes pensées à cette foule d'Au-
 diteurs qui venoient de toutes les
 Septembre 1697. S

210 MERCURE

parties du monde, pour profiter de vos lumieres ? On peut dire, Monsieur, que vous estes le premier qui avez mis les bons remedes en reputation. Vous les avez developpez de la confusion où ceux qui vous avoient precedé les avoient laissez, & vous avez donné à la Medecine par l'heureux alliage que vous avez fait de la Chymie avec la Galenique, les armes les plus invincibles qu'elle pouvoit avoir contre les Maladies. C'est par une voye si peu connue avant que vous l'eussiez ouverte, que vous estes parvenu à cette experience consommée, & à

GALANT: 211

ce haut degré de capacité qui vous a attiré de toutes parts tant de malades & de consultations, & qu'après avoir rempli toute l'Europe des merveilleux succès de votre pratique, vous avez enfin mérité que la santé du plus grand Monarque du monde vous fust confiée.

Vous me demandez ce que c'est que *La Promenade des Tuileries*, qui fait bruit dans votre Province. Elle fait partie de l'agréable Livre dont je vous parlay le mois passé, sous le titre de *Avantures & Lettres Galantes*. Vous avez in-

S ij

212 MERCURE

terest à soutenir la reputation qu'il s'est acquise, puisqu'il vous est dédié. L'Epître estant adressée au beau Sexe, ce ne peut estre qu'à celles qui vous ressemblent. Le Medecin de Chaudrais, les Vandanges de Sutènes, la Foire de Bezons, le Bois de Boulogne, les Bains de la Porte S. Bernard, le Palais, le Bal, l'Opera, la Comedie, & divers autres lieux, ont fait naistre les Avantures qui y sont rapportées. Je vous ay déjà dit que tout cela est accompagné de Lettres & de Réponses fort tendres &

font passionnées. Outre la Promenade des Tuileries, dont j'avois oublié de vous parler, on voit dans ce même Livre le fameux démêlé du Poëte Latinus, & quantité d'autres particularitez tres-agreables, & tres-bien écrites. Il se vend au Palais chez le S^r Guillaume de Luynes, & la Veuve Gabriel Quinet, & chez l'Auteur, rue des Sept-Voyes, Mont S. Hilaire, vis-à-vis le College de la Mercy, dans la maison de M^r Thibault.

Il y a deux ou trois mois

214 MERCURE

que je vous parlay de quatre Discours de la Componction par Saint Ephrem Moine Syrien, que M^r Bosquillon, de l'Academie de Soissons a traduits en nôtre langue. Cette traduction est fort estimée, & a donné lieu à la Lettre dont je vous envoie une copie. Elle est de M^r de Poissi.

A. M^r. BOSQUILLON.

VOTRE Saint Ephrem, Monsieur, a bien fait du chemin depuis que vous

GALANT. 217

m'avez donné sa connoissance. On a beau me dire que l'habit ne fait pas le Moine. Ce nouveau venu n'a pas esté plûtoft habillé à la Françoisé, qu'il a eu entrée chez les Grands. On ne voit que luy à la Cour. Il se fourre par tout, jusqu'à la toilette des Dames. La Belle * * ayant lû vôtre incomparable Ouvrage, le donne à Madame sa Mere, qui est d'un âge & d'un caractère à trouver que les plaisirs sont fades. Il me retombe entre les mains. Je le fais voir à mes illustres amies. Je l'en-

216 MERCURE

voye à Mademoiselle de La
 S** avec qui j'estois un peu
 broüillé pour certaines rai-
 sons, raisons qui demandent
 de la Componction. Comme
 cette charmante Demoiselle
 ne cherche que les moyens
 de se vanger à quelque prix
 que ce soit ; Jay lû avec un
 plaisir extrême, m'a t-elle dit
 tantôt, le beau Livre dont l'on
 vous a fait present ; le don est
 trop considerable pour ne pas tirer
 de vôtre cervelle quelque chose à
 la loüange & de l'ouvrage & de
 l'Auteur. Les Bouts rime Z sans
 vôtre fort, & je ne trouve per-
 sonne

Sonne en France qui l'emporte sur
vous pour l'Impromptu.

En vain j'ay voulu l'assu-
rer du contraire. Point d'ex-
cuse avec moy, a-t-elle conti-
nué. Ja suis vivo, il faut me
sententer. Laquais, vite une é-
critoire. Aussitost dit, aussitost
fait. Bibus, omnibus, rem, qua-
mobrem se sont presentez d'a-
bord a mes yeux, jugez de ma
surprise. J'ay esté fort étonné
de me rencontrer avec ces
gens inconnus. Ephrem qui
les suivoit en queue m'a ras-
suré. Ma peur cessée, j'ay mis
les armes à la main. Ma Muse

Septembre 1697.

T

218. MERCURE

Justicy icy Pucelle pour vous,
Monsieur, vient d'accoucher
d'un petit *Impromptu*, qui ne
vaut pas grand argent. Que
dis-je ? Il vaudra toujours
beaucoup si vous regardez de
bon œil celui qui est plus
parfaitement que personne
du monde, Monsieur, Vol-
tre, &c.

Voicy l'*Impromptu* de M^r
de Poissy.

Tu n'es pas, Basquillon, un
d'occupe de bibus.
Par tes divins *Entra un spais*
plaire *omnibus*

A toy, pour le bon goust, per-
 sonne ne se frote,
 Mais pourquoy ce discours? ça,
 qu'en réponde ad rem,
 Rare & charmant Esprit, ap-
 prens moy quamobrem,
 Le beau Sexe & la Cour, Na-
 tions pieuses & devotes,
 Lisent aujourd'huy S. Ephreim.

Réponse de Monsieur Bosquillon

IL faut avoir autant d'es-
 prit que vous en avez,
 Monsieur, pour unir les cho-
 ses du monde les plus oppo-
 sées, fais que cet assemblage

T ij

220 MERCURE

ait rien de choquant, & de
maniere qu'il fasse même un
effet tres-agreable. Cet art
de badiner ingénieusement
& avec politesse, que si peu de
personnes sçavent, paroît
vous estre naturel. Le billet
que je reçeus hier de votre
part, Monsieur, est plein d'un
enjouement délicat, & d'un
sel fin qui ne peut manquer
d'estre du goust de tous les
bons connoisseurs. Je souhaï-
te que mon Livre touche,
autant que ce billet plaît. Si
cela arrive, je ne le croiray
pas indigne de v^{os} louanges

dont je connois tout le prix.
Je suis, Monsieur, plus qu'une
personne, Vôtre, &c.

Voicy deux Sonnets que fit
Pillastre Mademoiselle l'Her
itier, si tost qu'on eut appris
à Paris la dernière conquête
des armes du Roy.

SUR LA PRISE
de Barcelonne.

A Prés cent glorieux exploits,
La conquête de Barcelonne
Par un nouveau Laurier couronné
Le front du plus puissant des
Rois.

T iij

222 MERCURE

Sans cesse guidé par la gloire
Et assés à ses pas la rapide Vi-
ctoire,

Ses Ennemis audacieux,
Qui refusoient la Paix que sa main
bien-faisante

A voulu redonner à l'Europe enem-
blante,

Le verront mille fois triompher à
leurs yeux.

De leur Ligue aux abois toujours
victorieux,

On verra ce Héros, le plus grand
de la terre,

En leur faisant sentir les terribles
effets

De la plus foudroyante guerre,
Les forcer d'accepter les douceurs de
la Paix.

GALANT. 1213

A M^r LE DUC DE VENDOSME.

PRince, quelle gloire pour
vous

Malgré sa puissante barrière,
Malgré sa résistance fiere,
Barcelonne aujourd'huy succombe
sous vos coups.

Vostre valeur, vostre conduite
Ont élargi deux fois sur ces fameux
ramparts.

Parmy les plus affreux hazards
Vous garder toujours d'abr q^u ont
les Heras d'élite.

On ne doit point s'en étonner.
L'exemple merveillex que Louis
sait donner,

T iiij

224 MERCURE

Vous fit toujours chercher la
Gloire.

Vous sortez d'un illustre Sang
Qui répondit sans cesse à l'éclat de
son rang,

Et fut dans tous les temps cheri de
la Victoire.

Brillans au champ de Mars, bril-
lans au Cabinet,

Comme avec un goust fin vous dé-
cidez d'Horace,

Aussi tranquillement vous prenez
une Place

Que vous chassez un Cerf dans la
forest d'Anet.

Le Sonnet qui suit sur les
Conquestes de cette dernière
Campagne, est de M^r Mau-
gard le jeune.

Faire éclater son nom par mille
 exploits divers,
 Combattre en même temps & la
 Flandre & l'Espagne,
 Prendre Ath & Barcelone en moins
 d'une Campagne,
 Être vainqueur encor jusqu'au delà
 des mers.

Q
 Des Peuples attentifs voir tous les
 yeux ouverts
 Contempler un bonheur que le Ciel
 accompagne,
 Rendre vains les efforts de la fiere
 Allemagne,
 Et vouloir redonner le calme à l'U-
 nivers.

S
 Ce sont-là ces hauts faits d'une im-
 mortelle gloire.

226 **MERCURE**

*Que Louis destinoit au Temple de
memoire ;*

*Son grand cœur n'a plus rien que
veuille surmonter.*

S
*Faut-il donc s'étonner si sa bonté
n'aspire*

*Qu'à donner un repos que l'Europe
desire ?*

*La Paix est le seul bien qui le puisse
flatter.*

Cet autre Sonnet est du même M^r Maugard. Il suppose que le Gouverneur de Barcelone parle au Viceroy de Catalogne.

D*où provient ce grand bien ?
d'où part sans d'état ?*

GALANT. 227

Vicars, les François sont devant
Barcelonne.

J'apperçois leurs Drapeaux, déjà
leur Canon toue.

Pour les bien recevoir mettons-nous
en estat.

§

Vicars ne va pas essayer un com-
bat,

Ny s'approcher d'un Camp où Ven-
dosme en personne

Commande en la Tranchée, agit,
dispose, ordonne.

Et fait les fonctions de Chef & de
Soldat.

§

Dussay-je estre poltron, & passer
pour un traistre,

Je scay quel est Vendosme, & je
connois son Maistre.

228 MERCURE

*Quel puissant nom m'impose une fête
vère loy ?*

2

*Je fremis, mon cœur sent de secretes
alarmes,*

*Qui me disent tout bas, Corsana,
rens les armes,*

*C'est un Roy qui t'attaque, & Louis
est ce Roy.*

Le divertissement dont vous allez lire les paroles, a fait partie d'une Fête que M^r le Duc de Sully donna il y a quelque temps à S. A. R. Monsieur le Duc de Chartres Il a esté composé par l'Auteur de l'Europe Galante, qui est un Ballet que l'on propose

pour cet hiver, & dont on
dit beaucoup de bien dans le
monde. Vous jugerez par
cette piece des esperances
que l'on doit concevoir de
l'Auteur.

LA NUIT.

SOMMEIL, qui me suivez sans
cesse,
Eloignez de ces lieux vos languis-
sans-pavris.

J'y veux voir regner l'allogettes
Il faut offrir aux yeux d'un auguste

Heros

D'autres charmes que le repos.

&

Que presde luy les Jeux viennent
se rendre;

230 MERCURE

Qu'Apollon avec eux s'empresse de
descendre,

Que ses accords les plus harmo-
nieux

Répandent dans les airs un bra-
mable et tendre.

Pour servir un Heros, et pour plaire
à ses yeux,

Tout doit suivre l'ardeur du Maistre
de ces lieux.

APOLLEON

Près d'un Prince charmant le zèle
icy m'attire,

Il se plaist à me voir accompagner
ses pas.

Tâchons encore que ma Lire

Ait pour luy de nouveaux appas,
Que pour quelques moments il per-
de la memoire

De ses heroïques desirs.

Le jour est le temps de la gloire,

La nuit est celui des plaisirs.

LA NUIT & APOLLON.

Què pour quelques momens il per-

de la memoire

De ses heroiques desirs.

Le jour est le temps de la gloire.

La nuit est celui des plaisirs.

MARS.

C'est vainement qu'en ces lieux

on s'empresse

De flater les desirs d'un aimable

Vainqueur.

Est-ce par des chants de tendresse

Qu'on pretend charmer son

grand cœur ?

Seu jeux sont les combats, les perils,

les alarmes ;

Il prodigue son Sang, tout auguste

qu'il est.

Le bruit & le fracas des armes

232 MERCURE

Sont le seul concert qui luy plaît.

A POLLON.

Quittez l'erreur où vostre esprit
s'engage.

Il est vray que souvent les Favoris de
Mars

N'ont pour toute vertu qu'un su-
perbe courage,

Et qu'un fier mépris des beaux
Ats.

Mais ce Heros règle mieux son
audace ;

Il ne méprise point ma voix,
Et c'est sur le Parnasse,

Qu'il vient se délasser de ses nobles
exploits.

Que pour le couronner chacun de
nous s'apreste.

Quels jours sont plus beaux que les
siens ?

Unissons sur sa teste

GALANT: 233

Vos Lauriers & les miens.

MARS & APOLLON *ensemble.*

Que pour le couronner chacun de
nous s'apreste.

Quels jours sont plus beaux que les
siens ?

Unissons sur sa tête

Vos lauriers & les miens.

A P O L L O N.

Jeux, accourez dans ces retraites,

Chassez en les tristes langueurs.

Que les ris & les chansonnettes,

Portent le plaisir dans les cœurs.

LA NUIT.

Les plaisirs sont icy, que chacun
en profite,

Un Prince en ces beaux lieux les
amene aujourd'huy.

Ils y sont entrez à sa suite,

Ils en sortiront avec luy.

Septembre 1697.

V

234 MERCURE

MARS, APOLLON, ET LA NUIT.

Que pour quelques momens il
perde la memoire

De ses heroïques desirs.

Le jour est le temps de la gloire,
La nuit est celuy des plaisirs.

Le 20. du mois passé les
Peres de la Congregation de
la Doctrine Chrétienne du
premier College de la Ville
de Toulouse, dit Lesquille,
firent représenter une Trage-
die précédée d'un Prologue,
& accompagnée de Chants
& de Ballets pour la distribu-
tion des Prix, que Messieurs

GALANTE 235

les Maire & Capitouls ont accoutumé de donner tous les ans aux Ecoliers de Rhetorique, Ceremonie d'autant plus singuliere à Toulouse qu'elle se fait dans ce seul College. Il y eut un grand concours de Dames & de personnes qualifiées de la Ville. M^r Daspe, Conseiller au Parlement & maire s'y rendit en Robe rouge, accompagné des huit Capitouls revêtus leurs Chaperons, Habits, & Robes de Ceremonie, étant tous partis de l'Hôtel de Ville, au son des

V ij

236 MERCURE

des Haut-bois & fanfares
des Trompettes , escortés
de cent hommes d'armes ,
Garde ordinaire de la maison
de Ville, & qui faisoient dans
leur marche des salves & des
décharges de leur mousque-
terie , & à leur tête estoient
les Officiers qui les comman-
dent. M^r le Maire qui n'a pas
moins à cœur l'exercice des
belles Lettres que les affaires
du Gouvernement de la Ville
& de la Police , après s'estre
donné la peine d'examiner
luy même les pieces de Prose
& de Poësie , dont il avoit

fait donner les sujets, voulut encore distribuer les Prix. M^r de Boyer, Fils de M^r de Boyer, Syndic General, de la Province de Languedoc, qui eut le premier de l'Eloquence, consistant à un bonnet & à quelques Livres choisis, se signala par la bonne grace avec laquelle il fit le compliment à M^s les Maire & Capitouls. La Tragedie fut representée avec tout l'ordre que l'on pouvoit souhaiter, & recut de grands applaudissemens de l'Assemblée.

Le 30. du même mois on

238 MERCURE

vit dans le même Collège une chose qui surprit tous ceux qui en furent les témoins. Un Ecolier de quatrième n'ayant que huit ans, répondit au long des Annales de Tite-Live, n'ignorant rien de ce qu'il y a de plus curieux dans la Fable; expliquant également bien les Auteurs Grecs & Latins, & pénétrant dans l'antiquité la plus éloignée. On n'a jamais vu à cet âge un plus grand discernement, une mémoire plus heureuse, une conception plus aisée, ni une présence d'esprit semblable.

Cet Enfant est Fils de M^r de Lombraïl, Conseiller au Parlement de Toulouse.

Le Prince Louïs de Bade ayant passé le Rhin à Mayence le 25. du mois passé, vint camper dans la plaine de Creuzenac, & mit son quartier general dans la petite Ile de ce nom, qui n'est pas fort éloignée d'Ebernbourg : ce que M^r de Montbrisson, Colonel des Dragons de Montalet, ayant appris, il sortit de la Garnison de Sarloüis, avec un détachement de quatre

240 MERCURE

vingts Dragons le 4^e. de ce mois, & se rendit le lendemain à Mesnem pour avoir des nouvelles des Ennemis. Il sceut que le 7. ils devoient faire un grand fourage du côté de Vibra. Il se rendit de ce côté-là, & s'embusqua dans un bois aux environs où les Ennemis ne manquerent pas de venir fourager le jour suivant au nombre de mille chevaux, soutenus par trois gros escadrons de Cavalerie. M^r de Montbrisson les ayant aperceus mit sa troupe en bataille, & fit un détachement
de

GALANT. 241

de vings Dragons avec un Officier pour aller les reconnoître, ce qu'ils firent, après quoy ils fondirent dessus avec tant de vigueur & de fermeté, soutenus par M^r de Montbrisson, qu'ils leur enlevèrent 40. Chevaux & en prirent dix ou douze, avec douze ou quinze tant Hussars que Cavaliers, & firent prisonnier un Enseigne Colonel d'un Regiment Saxon & tout cela sans que les trois Escadrons osassent les attaquer. Cela fait, M^r de Montbrisson se retira en tres bon ordre.

Septembre 1697.

X

242 MERCURE

Messire Guillaume de Chamaille, Comte de la Saumée, prêta serment de fidélité le dix-sept de ce mois, entre les mains de Sa Majesté pour la Charge de Lieutenant de Roy dans la Province de Languedoc, au département du haut Vivarez & Vellay. Sa Maison est des plus anciennes de cette Province, & des plus considérables pour ses alliances. Ce Comte s'est distingué à l'exemple de ses ancêtres dans divers emplois au service du Roy. Sa grande Mere estoit de la Maison des

GALANT. 243

Portes, Tante à la mode de
Bretagne, de Mademoiselle
de Mommoreney, mariée à
Henry de Bourbon, Prin-
ce de Condé, Ayeul de
de Monsieur le Prince d'au-
jourd'huy. Sa mere est de la
Maison de Gabriac & Dav-
jan, Familles tres-illustres
dás la Province de Languedoc.
Elle épousé Dame Antoinette
Charreton, Fille de feu Mes-
sire Louis Charreton, Premier
President aux Requêtes du
Palais de Paris. Cette Famille
est connuë pour une des meil-
leures de la Robe, & même
de l'Epée. X ij

244 MERCURE

M^r. Bachelier de Beau-
bourg, Receveur General des
Finances d'Orleans, & Che-
valier de l'Ordre de S. Lazare,
a épousé Mademoiselle de
Valiere, Fille de M^r de Va-
liere, ci-devant Receveur Ge-
neral des Finances de Tours,
& Sœur de la belle Madame
de la Ravoye. Le Marié est
Fils de feu M^r Bachelier,
dont je vous appris la mort
il y a quelques jours, & la
Mariée est une des plus pi-
quantes Personnes de Pa-

ris.

Voicy les Noms des Personnes
distinguees dont j'ay appris la
mort depuis ma derniere Let-
tre

L A Mere & seur Marie
des Anges, Religieuse
de la Congregation de
Notre Dame de Compiegne,
Fille de Mathieu le
Moine de la Fontaine, Secre-
taire du Roy, & d'Anne de la
Salle. Elle est morte pulmonie
qu'on en a fait un excellent
annee a piez treize ans de Pro-
fession, ayant edifie toute la
Communauté par sa douceur

246 MERCURE

par son humilité, & par son désintéressement pour toutes les choses de ce monde.

Messire Gilles le Boulanger, Prêtre, Chanoine de l'Eglise de Paris. Il estoit Fils de Messire Jean le Boulanger, Maître des Requestes, & de Marie Dalibert, Fille de M^r Dalibert, Intendant des Maisons & Affaires de défunt Monsieur Gaston de France, Oncle du Roy. Je vous ay parlé amplement de la Famille des Boulanger dans ma Lettre du mois de May 1695.

Messire Charles Hervé, ex-

GALANT. 247

deuant Doyen des Confeillers
du Parlement de Paris, & au-
paravant Confeiller au Parle-
ment de Dauphiné. Il avoit
époufé en premieres Noces
Mademoifelle le Ragois, Fille
de M^r le Ragois, Seigneur de
Bourgneuf, de la Famille de
Messieurs le Ragois de Bre-
tonvilliers, & en fécondes
Noces Marie Doujat, Fille de
Denis Doujat, Avocat en Par-
lement, & de Magdeleine de
la Haye Vantelet. Il a eu pour
Enfans François Hervé, Sei-
gneur de Montreuil aux Lyons,
& de la Boiffiere, Confeiller

X iiiij

248 MERCURE

au Grand Conseil, qui a épou-
sé Marie Elizabeth Miron, Fil-
le de Robert Miron Seigneur
de la Perrière ; Maître des Com-
ptes, & d'Adrienne de la Per-
rière ; Charles Benigne Hervé,
Evêque & Comte de Gap ;
Marie Hervé épouse de Clau-
de de Rians Comte de Vil-
leray ; Madeleine Hervé épou-
se d'Estienne Sallé Seigneur
de Menillet, Auditeur des
Comptes, & N. Hervé, Reli-
gieuse à l'Assomption.

Dame Charlotte Therese
Phelypeaux, épouse de Louis
Vicomte d'Aubusson, Duc de

la Feuillade, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant General pour le Roy en la Province de Dauphiné. Elle avoit esté mariée le 8. May 1692. & n'a point laissé d'Enfans. Elle estoit fille de Pierre Balthazar Phelypeaux, Seigneur de la Vrilliere, marquis de Château-neuf sur Logre, & de Tanlay, Comte de S. Florentin, Baron d'Hervy, Secrétaire d'Etat & des Ordres du Roy, & de Marie de Fourcy, Fille de Jean de Fourcy, Seigneur de Chessy, Conseiller au Grand Conseil, & poëte

250 **MERCURE**

Fille de Louis Fhelypeaux,
Seigneur de la Vrilliere, Ba-
ron de Château-neuf, &c. Se-
cretaire d'Etat, Prevost &
maître des Ceremonies des
Ordres de Sa majesté, & de
marie Particelli d'Heмери.

Dame Marie Damond, Da-
me des marquisats d'Estiao,
d'Avoir, du Rivau, de la Ba-
ronnie de Longues & autres
lieux, Veuve de Charles Croi-
set, Secretaire de Sa majesté
& Contrôleur General de la
Grande Chancellerie. Elle é-
toit Fille de Caudé Damond
aussi Secretaire du Roy, &

GALANT. 291

Contrôleur General de la
Grande Chancellerie, & de
François de la Lande, & Secré-
taire de Michel Damond Tresorier
des Parties Casuelles, & au-
paravant Tresorier General
du marc d'or, de Barthelémy
Damond Seigneur d'Herou-
ville, Lieutenant des Gardes
de la Porte de monseigneur, Frere
du Roy, & de N. Damond,
épouse de défunt Nicolas de
Fremont Seigneur d'Auncuil,
Grand Audiencier de France,
& Garde du Tresor Royal
madame Croiset qui vient de
mourir, laisse un fils Louis-

Alexandre Croiset, Conseiller
 d'Honneur au Parlement, Pre-
 sident à la Quatrième des En-
 quêtes, qui a épousé N. Ro-
 signol, Fille d'Annoine Ro-
 signol, Maître des Comptes, &
 de Catherine Quentin de Ri-
 chebourg, dont il a eue au-
 tres Enfans deux Filles. L'une
 a épousé Jean-Baptiste Louis
 Laugeois Seigneur d'Imber-
 court, Conseiller au Parle-
 ment, & l'autre M^r Brigonnat
 Seigneur de Rozay, Avoy de-
 vant Agocat General au Grand
 Conseil.

Dame Marie Morand, Veu-

GALANT. 243

de de Louis Olivier de Leuville. Elle avoit 87 ans, & estoit Fille de Thomas Morand, Baron du meyn. Garnier, Tresorier de l'Épargne & des Ordres du Roy, & Sœur de M^r Morand maître des Requestes, Père de M^r Morand, Premier Président au Parlement de Toulouse.

Denis de Pellevé Marquis de Bourry, Enseigne de Vaisseau, mort à l'assaut de Carthagene. Il estoit Fils d'Emmanuel de Pellevé, Marquis de Bourry & de N^ole Goux de la Bencherre, Bille de Pierre le

274 **MERCURE**

Goux Seigneur de la Berchere, Marquis d'Inteville, Conseiller au Grand Conseil, puis Premier President des Parlemens de Dijon & de Dauphiné, & de Louise Joly de Blaisy, Sœur d'Urbain le Goux, Seigneur de la Berchere Maître des Requestes, de Charles le Goux de la Berchere Archevesque d'Alby, de Claude le Goux, Epouse de Joachim, Comte d'Estain, Marquis de Musole, & de N. le Goux, Epouse de Jean le Coq, Seigneur de Carpeville & de Goupilliere, Conseiller en

la Grand' Chambre.

M^r le Duc de Duras, Brigadier d'Armée, Fils de M^r le Maréchal Duc de Duras. Il est mort âgé de vingt sept ans. Il estoit droit, sincère, exact, bon ami, fort religieux sur sa parole & sur le secret. Il cherchoit à faire plaisir, & a avancé, ou par ses soins, ou par le crédit de M^r son Pere, tous ceux pour qui il a eu occasion de s'intéresser. Tous les Officiers Generaux ont toujours parlé avec éloge de sa valeur & de son application au service. Il

246. **MERCURE**

n'avoit point de santé, & il a fait des Campagnes entières avec la fièvre, mais avec la la fièvre il ne laissoit pas de se distinguer dans l'occasion. M^r le Maréchal Duc de Lorges le voyant véritablement malade en Allemagne, luy conseilla en Oncle, de revenir à Paris, & à la fin il luy en donna l'ordre en General d'Armée. Ce jeune Duc obey, & partit en chaise de poste, mais ayant appris à Metz que le Prince de Bade alloit passer le Rhin, & que M^r le Maréchal de Lorges

SALANT 257

s'avançoit à grandes journées pour luy en disputer le passage, tout malade qu'il estoit il reprit la poste, & il se trouva au rendez-vous general plus tost que le gros de nostre Armée. Je ne vous dis rien de la Maison de Duras, vous en ayant entretenüe fort au long quand je vous appris le mariage de M. le Comte de Maurepas.

M. Bertrand, Receveur general de la Commanderie de Laulody, appartenant à M. le Grand-Prieur de France, n'est pas plus ostensible de fait de
Septembre 1697. Y

258 MERCURE

Viceroy de Catalogne, par
l'Armée du Roy que com-
mandoit M^{rs} le Duc de Ven-
dôme, qu'il fit charger trois
petites pieces de campagne,
qui sont au Chasteau de cette
Commanderie, & en fit faire
plusieurs décharges toute la
nuie, avec de grandes illum-
inations au Chasteau. Ce ne
fut là que le prélude de ce qu'il
fit pour la prise de Barcelone.
Il fit avertir tous les Habitans
des Villages dépendans de la
Commanderie de Laulnay, de
se mettre sous les armes, pour
assister au *Te Deum* qu'il vou-

GALANT. 249

loit faire chanter : & le Da-
manche 15. de ce mois, il en-
roya deux Tambours à cha-
que Village, & fit distribuer
de la poudre à toute la milice,
conduite par les Officiers du
lieu, qui se rendirent en bon
ordre à l'Eglise de S. Martin,
Paroisse de Launay. Toutes
les Compagnies rangées au-
tour de l'Eglise, firent leurs
décharges, & le Te Deum y fut
esté chanté. M^r le Chevalier
de Fleurigny, monté à l'avant-
rage, marcha à la tête de
toute cette milice, qui fut sui-
vie de plusieurs moines char-

Y 4

260 MERCURE

gez de provisions de bouche pour la regaler. Ensuite marchoit un chariot tiré par plusieurs chevaux qui traînoient l'Artillerie, tous les chevaux & mulets ayant de grandes aigrettes de plumes, & plusieurs sonnettes à leurs coliers. Tout cet équipage estoit suivi de plus de quatre mille personnes. Lors que l'on fut arrivé sur la montagne qui regarde la Ville de Sens, on trouva un grand bucher préparé. M^r le Chevalier de Fleurigny, après avoir salué le Portrait de M^r le Grand Prieur, fit mettre

toute la Milice en bataille,
 & lors qu'elle eut fait plusieurs
 marches autour du bûcher,
 il y mit le feu conjointement
 avec le Curé de Saint Martin,
 aux cris de *Vive le Roy & Nos*
seigneurs les Princes de Vendosme.
 On fit plusieurs décharges de
 l'Artillerie & de la milice, &
 pendant que le feu brûloit,
 la Noblesse & les Officiers
 trouvèrent un magnifique re-
 pas servi sur le gazon. Il y eut
 pour la milice des tonneaux
 de vin, & des vivres en abon-
 dance, dont ils eurent lieu
 d'estre contents.

262 MERCURE

Après vous avoir donné dans cette Lettre & dans celle du mois passé les Regles du Jeu du Solitaire, je dois vous avertir que le S^r Gerard Joblain marchand, ruë S Jacques à l'Enfant Jesus, en a gravé deux différentes avec plusieurs manieres de le jouer. L'un se joue avec des fiches à l'ordinaire & l'autre avec des marques ou Jettons. Ils sont legers, montez en forme de crans, & peuvent servir à faire auprès du feu. Il a fait un Damier de la m^{me} sorte enrichy d'ornemens; & un jeu

CALANT. 267

de Renard avec les regles.
Ces Joux montez, enluminez
de diverses couleurs, & garnis
de leurs bâtons, marques &
fiches, ne se vendent que huit
sols chacun.

Il a mis aussi au jour une
Table intitulée le Grand Cal-
cul ou l'Art de faire sur le
champ sans plume & sans jet-
tons toutes sortes de comptes.
Cet ouvrage est aussi curieux
que nécessaire à tous mar-
chands, Banquiers, Chan-
geurs, Notaires, Receveurs,
Payeurs, Tresoriers, Inge-
nieurs, Architectes, Toiseurs,

264 MERCURE

A penseurs, & généralement
à toutes personnes qui ven-
dent ou achètent à grand sei-
à petit prix, même à ceux qui
payent ou reçoivent des ren-
tes ou droits Seigneuriaux. La
Table est enrichie d'un grand
Tarif des Monnoyes, des espei-
ces qui se fabriquent aux ordres
du Roy. Il y aussi quelques
Regles qui pourront donner
ouverture à en faire d'autres à
ceux qui s'en voudront servir.

Il vend aussi l'Arithmétique
que circulaire du fameux M.
Piquet, Arithmétique, & Pro-
fesseur de Mathématique.

Au

GALANT. 265

Au moyen d'un Indice qui y est attaché, l'on pourra non seulement faire toutes les Regles d'Arithmetique, mais encore trouver tels Comptes que l'on voudra. On trouve encore chez luy quelques curiositez, comme la Table Pythagorique où sont marquez les differents termes & les differentes mesures de toutes les lieuës de l'Europe par rapport à celles de France, la Liquidation d'intérest à divers prix; les Constitutions par jours, mois & année avec la Table de dépenses & des jauges.

Septembre 1697. Z

266. MERCURE

pois & mesures, suivant les Ordonnances de la Ville de Paris. Tous ces ouvrages sont d'un grand secours pour soulager la memoire & d'une grande utilité à ceux qui ne savent pas à fonds toutes les Regles de l'Arithmetique.

On vient d'imprimer pour la dix-reuvième fois *l'Etat de la France*. C'est un livre qui se perfectionne toujours à chaque édition, & on le peut voir par cette dernière qui est bien plus ample & dans un meilleur ordre que les précédentes. On ne l'avoit vû jusques à présent qu'en deux volumes, & il est presentement divisé en trois. Le premier

comprend la Maison du Roy, à commencer par les Officiers Ecclesiastiques, aprèsquoy on parle du Grand Chambellan, des premiers Gens d'honneur de la Chambre, du Grand Maître & des Maîtres de la Garderobe, & de tous les Officiers de la Chambre & de la Garderobe qui ont rapport aux habillemens du Roy; du Surintendant, des Intendants & des Contrôleurs des Bastimens, des Capitaines & des autres Officiers de toutes les Compagnies qui veillent à la Garde de Sa Majesté & de la Maison; du Grand Veneur, du Grand Fauchonnier, du Grand Louvetier & de toutes leurs dépendances. Le second Volume contient les autres Maisons Royales, les Officiers de Monseigneur le Dauphin, des Princes Enfants de

168. MERCURE

France, la Maison de Monsieur, de Madame, de Monsieur le Duc & de Madame la Duchesse de Chartres, après quoy sont les Princes du Sang & les Princes legitimez, les Princes Estrangers & ceux qui tiennent rang de Princes, les Ducs & Pairs, les Chevaliers des trois Ordres du Roy, puis les Dignitez generales qui regardent toute la France, ou les Provinces du Royaume, en commençant par les Officiers de guerre, les Maréchaux de France dans les Armées, le Grand Maistre de l'Artillerie, l'Amiral, le General des Galeres, & la Marine. Dans le troisieme Tome sont, le Chancelier & les Conseils du Roy, les Archevêques & Evêques, les Gouverneurs des Provinces, les Parlemens & autres Cours; les Generalitez qui res-

coivent l'argent de tout le Royaume
 & où sont les Intendants de Justice,
 & enfin les Univerſitez qui enſe-
 gnent par tout le Royaume. Ce li-
 vre ſe vend chez le S^r Guillaume de
 Luynes, Libraire au Palais, & la Ju-
 ſtice.

Le 15 de ce mois, M^r l'Abbé Ber-
 tlet fut ſacré premier Evêque de
 Blois, dans l'Eglise des Dames de
 Saint Cyr près de Verſailles, par M^r
 l'Archeveſque de Paris, qui eſtoit
 aſſiſté de M^r l'Evêque de Chartres,
 & de M^r l'Evêque Comte de Cha-
 lions. Ce nouveau Prelat eſt d'une
 tres bonne famille de Toulouſe, &
 il a un Frere Conſeiller au Parlement.
 Blois eſt une Ville qui meritoit bien
 qu'on l'honorast de l'érection d'un
 Evêché. Elle eſt ſi bien ſituée, l'air
 y eſt ſi bon; & la Campagne en eſt

si fertile, qu'on l'a nommée la Ville des Rois, tant parce qu'on y élevoit autrefois les Enfans de France, que parce que plusieurs de nos Rois y ont fait leur ordinaire séjour. D'ailleurs, les premiers Comtes estoient de la Famille de Hugue Capet. Guy de Châtillon II. du nom, Comte de Blois, vendit ce Comté en 1391, à Louis de France Duc d'Orléans, Ayeul du Roy Louis XII sous lequel il vint à la Couronne & il y fut parfaitement uny sous Henry II. comme Heritier de la Reine Claude de France, sa Mere Fille du mesme Roy Louis XII & Femme de François I. Blois est situé sur le penchant d'une colline qui aboutit à la Loire. Il ya un tre beau Chasteau Royal, avec ses Jardins & son Parc, dignes de la magnificence de nos Rois. Cete

GALANT. 177

Ville a deux Eglises Collegiales, di-
verses Paroisses, & grand nombre
de Monasteres d'Hommes & de
Femmes.

Je vous ay déjà donné la veüe du
Chasteau de Risvix, du côté de
la Cour. Je vous envoie aujour-
d' huy la face du mesme Chasteau
du costé du Jardin. Les Conferen-
ces qui s'y tiennent pour la Paix le
rendent fameux.

Le 20 de ce mois, Madame la Du-
chesse de Crequi estant arrivée à
Forts, M^r le Duc de la Trimouille
la fit recevoir & complimenter en
presence de toute sa Famille par des
Chefs de tous les Corps, entre les-
quels Le Pere Vaudin, Prieur des
Chanoines Reguliers du Chapitre
de S. Long, se distingna fort par le
Discours que vous allez lire.

Z iij

MADAME,

Nous benissons le jour heureux qui nous fait voir ce que nous desirons il y a long temps. Vostre presence réjouit véritablement nos cœurs ; elle remplit agréablement nos esperances ; elle comble nos desirs. Si le Corps dont j'ay l'honneur d'estre le Chef, a l'avantage de tenir le premier rang dans le Clergé de cette Ville, il regarde ces bonneur comme une obligation plus étroite de vous marquer son zèle & sa joye. L'empressement que chacunde nous témoigne à vous rendre ses premiers devoirs, est une

preuve assurée de nos sentimens,
 Et un préjugé favorable de la bonté
 de vôtre cœur, pour tous ceux qui
 ont l'honneur de vous approcher.
 Cette grandeur, ce genie vaste et
 pénétrant qui paroist dans tout
 vôtre extérieur, ce caractere ve-
 nérable d'une pieté solide, dont les
 traits éclatans nous frappent, cette
 douceur majestueuse qui nous char-
 me et qui nous enlève, rassem-
 blent en un instant, et nous re-
 presentent comme en un seul point
 de vûe, tout ce qu'il y a jamais
 eu de grand, de preux et d'heroi-
 que dans les quatre augustes fa-
 milles dont vous estes aujourd'hui

274 MERCURE

le lien indissoluble Ouy, Madame, les vertus de ces grands Hommes, de ces anciennes Heroïnes, des Princes & des Rois vos Ayeux, dont l'origine se perd dans les siècles les plus reculez, se retrouvent heureusement dans vostre illustre Personne. Elles renissent avec éclat dans celle à qui vous avez donné la plus chere & la plus pure partie de vostre Sang auguste. Le Prince qui vous adore, que vous aimez tendrement, & que nous respectons, ce Prince moins glorieux par le Sang qui l'unit à tous les Potentats de la terre, que par mille aimables qua-

titre & personnelles, qui luy font me-
 riter la faveur & la confiance de
 son Roy, l'admiration de toute la
 Cour, & le cœur de ses Peuples,
 jouissent noblement ce grand éclat
 qui vous environne. Hé que n'at-
 tendons nous par un jour de ce
 jeune Heros, qui fait aujour-
 d'huy le plus aimable objet de vos
 plus tendres complaisances? D'une
 alliance des plus nobles qui se fi-
 rent jamais dans l'Europe, il
 vient de naistre une belle Princesse
 qui semble n'avoir retardé nostre
 bonheur, & ne paraistre au mon-
 de que pour nous dire qu'elle sera
 bien tost suivie d'un Prince qui

276 MERCURE

formé du plus pur sang de ses Ancestres, portera encore plus loins s'il est possible, la gloire des noms fameux de Lusignan, de Crequi, de la Trimoïlle, & de Bouillon. Plaise au Ciel, Madame, que vostre heureuse Posterité remplisse toujours saintement & glorieusement comme vous faites, la noble idée de ces grands noms. Ce sont les vœux que nous faisons tous les jours. Nous vous supplions de les recevoir avec les marques publiques de nostre profond respect.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit la Bombe, & il a esté trouvé par Mrs de la Lande, de Metz en

Lorraine : de Pons en Xaintonge :
 Licellie de Lion : Gueret de Blois :
 du Gay Seigneur d'Arny : de la Hai-
 nequiniere : Blaru Avocat : le Devi-
 neur de tout ce qu'il voit. Melde-
 maitelles Javote Ogier du coin de la
 rue de Richelieu : de Laure & Pe-
 uille.

L'Enigme nouvelle qui suit merite
 l'attention de vos Amies, pour en
 trouver le vray mot

ENIGME.

Je suis une fiere Estrangere,

*Qui veux toujours le plus hant
 lieu,*

*Et pour y parvenir je souffre sans
 calera,*

La corde, le fer & le feu.

*Comme la Giraffette exposee à tous
 vent,*

278 MERCURE

*Un libre mouvement me donne de la
grace,*

*D'un Sexe à l'autre mon corps
passe,*

*Sinon toujours, au moins assez sou-
vent.*

*- Vous estes tres-bonne Connois-
seuse ; ainsi je ne vous dis rien de
l'Air que je vous envoie.*

AIR NOUVEAU.

*C'Est en vain que je suis fidelle,
Et que je languis nuit & jour,*

Celle que j'aime est ieune & belle,

Et pour l'engager à mon tour,

Il faudroit que le Dieu d'Amour

Me rendist jeune & beau comme elle.

C'est en vain que je suis fidelle,

Et que je languis nuit & jour.

*Voicy une Lettre écrite par Mon-
sieur le Prince de Conty à M^{rs} le
Cardinal Radziejowski Archeves-*

que de Gnesne, Primat du Royaume de Pologne. Toutes les nouvelles publiques en ont parlé, & l'on a sçeu qu'ayant esté leuë dans la Diette de Pologne, elle y avoit fait beaucoup d'effet, & donné une grande opinion de ce Prince.

MONSIEUR,

Dés le moment que j'appris par la Lettre que M. l'Abbé de Polignac a écrite au Roy, & par celle que je receus de luy, l'élection qui s'estoit faite en ma faveur le 27. du mois passé, où Votre Eminence, à la tête de la plus grande partie de la République m'avoit proclamé Roy dans les formes, &

280 **MERCURE**

suivant les regles requises par les Loix dans de pareilles occasions, je n'aurois pas manqué, si je n'avois eue que les mouvemens de mon cœur, d'écrire à V. E. pour luy marquer à quel point va ma reconnaissance des offices qu'elle a bien voulu me rendre dans la suite & dans la conclusion de cette grande affaire. Les mêmes mouvemens me porteroient aussi à me mettre en chemin sur le champ, & à surmonter les obstacles les plus difficiles pour me rendre en Pologne, & me mettre en état de faire voir à la République l'importance que j'ay de luy rendre ser-

Vice, & de me montrer digne d'un
 choix dont elle m'a honoré, en sa-
 chant de dissiper par ma présence
 les semences de divisions que quel-
 ques mal intentionnez ont voulu
 répandre dans le Royaume par l'é-
 lection irrégulière faite en faveur
 de M. l'Electeur de Saxe. Il a
 esté nécessaire pour m'empescher de
 prendre ce party, que des refle-
 xions plus prudentes ayent arrêté
 ces premiers mouvements de ma
 reconnoissance, & j'ay crû ne pou-
 voir prendre une meilleure règle de
 ma conduite, qu'en me conformant
 à celle de M. E. dont la sagesse ne
 s'est démentie en rien, & qui n'a

Sept. 1697.

A a

point est qu'il y eust de plus feux
 moyen pour faire rentrer dans le
 devoir ceux qui s'en sont écartez
 qu'en suivant inviolablement les
 loix du Royaume, en vertu des-
 quelles seules peut subsister l'Elec-
 tion legitime des Rois. C'est cer-
 te même raison, Monsieur, qui
 m'a empêché, & m'empêche jus-
 qu'à present de prendre le titre de
 Roy de Pologne, quelque legitime-
 ment qu'il me soit acquis, n'ay-
 ayant point encore receu la nou-
 velle par aucune Lettre de la part
 de la République, qui a seule droit
 de me le donner, & de m'appeller
 dans un Royaume, dont elle n'a

GALANT: 289

est digne d'estre le Chef. Ce sont
ces nouvelles, Monsieur, que j'at-
tends avec la dernière impatience,
après quoy V. E. ne doit point
douter que je ne me rende avec di-
ligence sur les lieux où mon devoir
m'appelle, & je m'efforceray de
faire voir à ceux qui m'ont
honoré par un si glorieux choix,
que je n'en suis pas indigne, & les
résolutions dans lesquelles j'ai fait
d'employer le reste de ma vie, & de
prodiguer tout mon sang pour
l'augmentation de leur gloire, & de
le maintien de leur liberté. En
somme là, Monsieur, les sentimens
dans lesquels je suis, & frayez-moi.

A a ij

284 MERCURE

jours ; ce que je prie V. E. de
 vouloir bien témoigner en general
 & en particulier à tous ceux qui
 m'ont crû digne d'estre leur Roy.
 Quant à ceux que de mauvais
 exemples ont jettez dans un party
 contraire, j'espere que la sage con-
 duite de V. E. les aura déjà fait
 rentrer dans leur devoir, & leur
 aura fait connoistre en même
 temps, & le respect qu'ils doivent
 aux Loix, & les veritables inté-
 rests de la République ; qu'ainsi
 nous n'aurons rien à faire à mon
 arrivée dans le Royaume, qu'à
 nous reunir tous ensemble contre
 les ennemis communs, & à tra-

GALANT. 282

vaillet conjointement pour la gloire & le bien del Etat Jay appris par quelques Lettres particulières que V. E. a voit pris la peine de m'écrire, mais ces Lettres ne sont pas venuës encore iusqu'à moy. Elles ont apparemment esté interceptées, & ie les regarde comme une grande perte pour moy, dans l'impatience où ie suis de recevoir de ses nouvelles & d'être en état de profiter de ses sages conseils, que ie luy demande avec empressement, comme le secours le plus satisfaisant que ie puisse recevoir. Il ne me reste, Monsieur, qu'à témoigner à V. E. l'impatience dans la quel-

286 **MERCURE**

le ie suis de me voir en état de me rendre dans les lieux où mon devoir & mon inclination m'appellent, & de m'y rendre avec les moyens nécessaires pour satisfaire aux paroles que l'on a données en mon nom, & qui seront inviolables. Je n'en ay pas une moindre de témoigner à V. E. ma parfaite reconnoissance l'estime singulière que ie fais de toutes ses grandes qualités, & avec combien de sincérité ie suis, &c.

Le Juilles 26. 97.

Je viens à l'Article de la Paix. Dans les trois dernières Conférences qui se sont tenues avant qu'elle

ait esté signée, il y eut de grandes contestations, qui durerent encore dans celle qui le tint le 29. Elle commença à trois heures après midy. A onze heures du soir les Hollandois signerent. Les Anglois sur les deux heures après minuit, & les Espagnols à trois heures, & les Plenipotentiaires de l'Empereur n'ayant point signé on accorda à l'Empereur & à l'Empire un délai qui doit durer iusqu'au premier Novembre. La Paix a esté conclue aux conditions offerres par la France dans le projet du 20. de Juillet dernier, & dans le Memoire du premier de ce mois. La nouvelle de la signature de la Paix fut sceuë par tout dans le mesme temps, à Delf & à la Haye. Chacun donna des marques de sa joye avec les emportemens qui sui-

288 **MERCURE**

vent ordinairement les nouvelles ardemment désirées. Le lendemain matin le Courier qui portoit la nouvelle à Loo ayant passé par Utrecht où il la fit sçavoir, on y fit des réjouissances proportionnées à l'extrême plaisir que causa cette nouvelle, chacun disant qu'on ne pouvoit trop se réjoûir après neuf ans d'une guerre fatale. Les Plenipotentiaires coucherent à Risvic, où ils firent pendant le reste de la nuit des dépesches pour leurs Souverains. Le Comte de Carnits receut au retour des Conférences un Courier qui luy apporra la nouvelle de la défaite d'un corps de l'Armée Othomane par le Prince Eugene de Savoye, & il en fit part le lendemain aux Etats.

On a sçeu que le Prince de Con-

ty

Il y a passé le Sund; que le Roy de Danemarck luy a envoyé des rafraichissemens & des Pilotes, & que S. M. Danoise s'estoit rendue dans l'un de ses Ports pour voir passer ce Prince. Il donna Audience au retour à un Envoyé de l'Electeur de Saxe, qui le pria de s'opposer au passage de Monsieur le Prince de Conty.

Comme nous n'avons plus de guerres qu'avec les Allemans, j'ay peu de chose à vous en dire. On croit le Château d'Eberbourg assiégé par le Prince de Bade. Il y a cinq ou six ans qu'il passe tous les ans le Rhin à ce dessein; quand ils seroient cette année plus heureux que les précédentes, l'avantage ne seroit pas grand. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris, ce 30. Septembre 1697.

Je viens d'apprendre de nouvelles

Septembre 1697. B b

290 MERCURE

particularitez du voyage de M^r le Prince de Conty. Ce Prince passa le 14. sur les 5. heures du soir, devant le Chasteau de Cronembourg, qui commande le Détroit du Sund. Le Roy, la Reine de Dannemark, les Princesses, & toute la Cour, se trouvèrent sur la terrasse du Bastion qui donne dans la mer, pour voir passer ce Prince, les Vaisseaux estant obligez pour prendre leur route, de s'approcher à deux portées de mousquet. Après les salves ordinaires de part & d'autre, le Prince fit saluer la Reine de quinze coups de Canon; à quoy elle répondit de neuf que tira le Chasteau. Plusieurs Seigneurs de la Cour de Dannemark ont esté saluez ce Prince.

T A B L E

P relude	
Ce qui s'est passé à l'Académie Française le jour de S. Louis, tant à la Cérémonie du matin, qu'à la distribution des Prix l'après-dinée.	
Autres Sermons prêchez le mesme jour devant leurs Majestez Britanniques, à Saint Cir.	
Chapitre des Recolets de Guyenne, tenu à Perigueux.	26
Epitaphes de feu Mr de Sancerre, avec la Traduction de son dernier Ouvrage.	46
Troisième Lettre sur le Fen du Solitaire.	58
Mariage de Mr le Marquis de Neuf-Saillon, & de Mademoiselle de l'Aubespin.	85
Lettre sur le liure des Superstitions de Mr Thiers.	97
Epistre en Vers.	109
Ce qui s'est passé au sujet de l'établissement de l'Hopital de la Ville de Clamecy.	117

TABLE

<i>Nouvelles historiques de Moscovie, très-curieuses.</i>	147
<i>Abbaye donnée à M. l'Ab. de Catroux.</i>	202
<i>Abbesse benite.</i>	202
<i>Traité des Eaux minerales de Forges.</i>	203
<i>Pharmacopée universelle.</i>	207
<i>Promenade des Tuileries.</i>	211
<i>Traduction de Mr Bosquillon.</i>	214
<i>Ouvrages sur la prise de Barcelone.</i>	221
<i>Divertissement donné à Son Altesse Monsieur le Duc de Chartres.</i>	228
<i>Divertissement donné à Thoulouse.</i>	245
<i>Belle action de Mr de Mantbrisson.</i>	232
<i>Morts.</i>	245
<i>Réjouissances faites à Laulnay.</i>	257
<i>Livres nouveaux.</i>	266
<i>Sacre du nouvel Evêque de Blois.</i>	269
<i>Reception faite à Madame la Duchesse de Crequi, par Mr de la Trimouille.</i>	245
<i>Enigmes.</i>	277
<i>Lettre de Mr le Prince de Conti au Primat de Pologne.</i>	278
<i>Signature de la Paix.</i>	284
<i>La Figure doit regarder la page 271.</i>	
<i>L'Air doit regarder la page 272.</i>	

407-1207 2737
 1111



